

droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

Dossier
Chez l'homme, les races
n'existent pas...

coopération:
QUI
AIDE
QUI?

Sangène

BAS-SLIP COMBINÉ

Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLABLE
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

A partir de
5 F

Distribution : Sangène - Mercier : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e
Tél. : 744-67-59.

la santé des migrants

le premier livre édité
par « Droit et Liberté »

La presse unanime

« ... Un petit livre capital, qui détaille sans indulgence les éléments d'un problème largement — et plus ou moins volontairement — ignoré... »

LE FIGARO

« ... Un livre très documenté et précis, où, au fil des pages, disparaissent les tabous qu'entretennent trop facilement l'ignorance et la xénophobie... »

LE MONDE

« Pour rétablir la vérité... »

LE NOUVEL OBSERVATEUR

M

Adresse

Passe commande de _____ exemplaires du livre

LA SANTÉ DES MIGRANTS

- au prix de 7 F l'un
- au prix de 5,60 F l'un (commande dépassant les 10 exemplaires) + 2 F de frais d'envoi.

Soit un montant total de F _____

Paiement par : ● chèque bancaire ● chèque postal ● mandat.

Droit & Liberté, 120, rue Saint-Denis - Paris 75002
C.C.P. 6070-98 Paris

dans ce numéro

DISCRIMINATIONS

Des travailleurs immigrés sont insultés, frappés, brimés ; des étudiants ne peuvent trouver de logement parce que leur peau n'est pas « blanche »... Un Algérien est tué dans un commissariat de Versailles. Doit-on parler de recrudescence du racisme en France ? (pages 5, 6, 7 et 8).

LES CRIMES DE TOUVIER SONT IMPRESCRITIBLES.

C'est ce que souligne Henri Noguères, ancien dirigeant de la Résistance, dans l'interview qu'il nous a accordée (pages 10 et 11).

COOPERATION : QUI AIDE QUI ?

A l'occasion du dernier voyage de M. Pompidou en Afrique, « Minute » s'est particulièrement distingué par sa xénophobie et sa démagogie. Qu'est-ce, au juste, que la « coopération » ? (pages 12 et 13).

* LE DOSSIER DU MOIS

CHEZ L'HOMME, LES RACES N'EXISTENT PAS

Un document majeur : la leçon inaugurale du professeur Jacques Ruffié, titulaire de la chaire d'anthropologie physique au Collège de France (pages 17 à 24).

VLADIMIR POZNER SE SOUVIENT...

Journaliste, cinéaste, écrivain, Vladimir Pozner évoque les hommes célèbres qu'il a rencontrés, et, à travers eux les grands problèmes de notre temps. C'est à sa mère qu'il consacre son premier chapitre, ici reproduit (pages 27-28).

En couverture :

Tiers monde : un complexe pétrochimique (A.F.P.).

droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)

Tél. 231-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 25 F
- Abonnement de soutien : 50 F
- Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique française, Laos, Cambodge, Nouvelle-Calédonie : 25 F. Autres pays : 35 F.
- Changement d'adresse : 1 F.

Directeur de publication : Albert Lévy
Imprimerie La Haye

éditorial

Un carrefour d'espérances

Le combat contre le racisme est entré dans une nouvelle phase.

Depuis vingt-trois ans que le M.R.A.P. a fait enregistrer sa naissance qui remontait en réalité au temps de la Résistance, le cours du monde a changé. La coexistence pacifique a remplacé la guerre froide. La guerre s'est éloignée de l'Europe pour s'allumer en des conflits locaux sur d'autres continents. Le tiers monde a pris place sur la scène de l'univers. L'opinion a acquis une conscience plus vive des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

par

Pierre PARAF
président du M.R.A.P.

Le rapport des forces s'est modifié, comme l'ordre de priorité des victimes du racisme auxquelles nous devons consacrer nos efforts.

De notre prochain congrès (20-21 janvier) doit sortir à la fois un bilan de la situation présente et un plan d'action pour l'avenir.

Quand le M.R.A.P. s'est constitué, nous étions les uns et les autres, hantés par les survivances de l'hitlérisme. La fumée des fours crématoires s'était à peine dissipée dans les cieux d'Allemagne, d'Autriche et de Pologne.

Vingt-trois ans après, le danger de néo-nazisme n'a pas disparu. Nombre de criminels de guerre sont encore en liberté. L'antisémitisme se traduit encore par des inscriptions injurieuses, par des profanations de tombes juives et de synagogues, par des mesures discriminatoires sous le couvert de la raison d'Etat, mais en France il n'ose plus guère dire son nom, faute d'un minimum de complicité de la majorité des Français. Il faudrait une crise grave pour qu'il en fût autrement. L'apaisement international, en particulier le maintien à la tête de l'Allemagne fédérale du chancelier Willy Brandt, ancien résistant et démocrate irréprochable, contribue au recul du racisme antijuif.

Malgré d'inquiétantes survivances de l'antisémitisme en Europe orientale,

malgré les répercussions de la guerre du Moyen-Orient sur une « question juive » qui ne devrait plus se poser, le péril majeur n'est plus là.

Si le M.R.A.P. demeure dans son sigle Mouvement contre l'antisémitisme, qui lui semble comporter au milieu des autres racismes, une place singulière, c'est autour du tiers monde que se concentrent nos plus urgentes activités.

Le tiers monde, il prend d'abord à nos yeux le visage du Viet-nam martyr depuis tant d'années, contre lequel les bombardements de l'aviation américaine ont repris, acte d'autant plus révoltant qu'il tend à la destruction de tout un peuple, et d'autant plus inefficace qu'il ne parviendra jamais à briser la résistance de ce peuple.

Le tiers monde, il est aussi sur notre territoire, par ses millions de travailleurs immigrés.

A travers ces victimes les plus vulnérables du racisme, ce sont toutes les autres dont nous assumons la défense.

En poursuivant notre combat par la Loi, par l'Education, par l'Information contre toutes les formes du racisme, c'est à celui dont souffrent les travailleurs immigrés qu'il nous faut chaque jour nous attaquer.

Les quatre commissions, dont les travaux seront le thème des discussions et des délibérations du congrès du M.R.A.P., ont examiné ces divers problèmes en profondeur, dans la perspective des grandes mutations de la France et du monde contemporain.

Des Etats-Unis à l'Union Soviétique, de l'Union Sud-Africaine, que son apartheid continue de placer au ban d'indignité des pays racistes, au Moyen-Orient, de la communauté gitane à nos concitoyens des Territoires et Départements français d'Outre-mer, toutes les catégories de victimes du racisme exigent notre action vigilante. Et cette action doit s'exercer, en dehors de toute arrière-pensée partisane, dans l'analyse objective de chacun des problèmes, dans la volonté de remédier aussi rapidement que possible aux injustices que nous dénonçons.

Le M.R.A.P. gardera son style qui lui vaut, avec quelques critiques d'une

→ concurrence pouvant plus noblement s'exercer, de si nombreuses et flatteuses adhésions.

Au cours de l'année 1972, il a vu ses efforts couronnés par deux résultats importants.

D'abord le vote en juin dernier de la loi contre les menées racistes dont notre grand et regretté président Léon Lyon-Caen avait été l'initiateur. Le climat nouveau qui se manifeste dans la jeune magistrature nous permet d'espérer qu'il en sera fait une large et équitable application. Le M.R.A.P. a pleine vocation désormais à porter devant les tribunaux les discriminations raciales que leurs victimes désarmées devaient supporter dans la résignation ou le désespoir.

L'autre succès, plus récent, c'est le barrage opposé au racisme des offres d'emploi où l'élimination pour raison de couleur était pratique courante.

Quant aux travailleurs immigrés, ils savent qu'ils peuvent compter sur le M.R.A.P., qu'il s'agisse des conditions de leur accueil, de leur emploi, de leur logement, qu'il s'agisse de leur alphabétisation, de leurs relations avec la population française. Si nous souhaitons que dans un système d'économie internationale transformé, les nations du tiers monde bénéficient d'un équipement leur permettant de garder leur propres travailleurs, épargnant à leurs fils l'épreuve de cet exil commandé par le pain, nous voulons, présentement leur témoigner les égards, l'amitié auxquels ont droit les hôtes de la France.

Le M.R.A.P. est un carrefour d'espérances, de volontés ou communions des hommes de formation, d'opinions les plus variées et parfois divergentes, mais d'accord sur l'essentiel. Libéraux, socialistes ou communistes, religieux ou athées, la même foi, la même fraternité les rassemble.

Le congrès de janvier doit être, dans cette variété même, celui de l'unité comme celui de l'action.

Combien de victimes du racisme, juifs encore persécutés, travailleurs arabes isolés dans la dureté monotone du travail à la chaîne ou dans la tâche rebutante du ramassage des ordures, noirs d'Amérique et d'Afrique australe enfermés dans leurs ghettos dont nous sentirons parmi nous la présence !

Notre combat continue. Les anciens y trouveront le signe de la fidélité à l'idéal de leur vie, les jeunes le chemin d'une grande aventure à leur échelle, où la contestation de l'injustice mène à la construction d'un autre monde, dont il nous appartient, en changeant la société, en changeant l'homme de préciser les lignes et de hâter l'avènement.

Pierre PARAF.

Le déroulement du congrès du M.R.A.P.

■ **Le congrès national du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) aura lieu les samedi 20 et dimanche 21 janvier, salle Saulnier, 7, rue Saulnier, Paris-9^e (Métro : Cadet).**

■ **Le déroulement sera le suivant :**

SAMEDI 20 JANVIER :

● A 10 heures : **accueil des délégués, comptes rendus des activités des comités locaux.**

● A 14 heures : **ouverture par Pierre Paraf, président du M.R.A.P.; rapport du secrétariat national; débats dans les commissions.**

DIMANCHE 21 JANVIER :

● A 9 h 30 : **suite des débats dans les commissions.**

● A 14 heures : **rapports des commissions; résolutions; élection au conseil national; conclusions.**

■ **Les commissions (qui ont commencé leurs travaux préparatoires, et qui seront élargies au congrès), seront au nombre de quatre. Elles consacreront respectivement leurs travaux aux problèmes suivants :**

1° **Les données actuelles du racisme en France;**

2° **Le racisme à l'échelle mondiale;**

3° **Information, culture et éducation dans la lutte contre le racisme;**

4° **Modalités et moyens de l'action du M.R.A.P.**

■ **Un dîner amical des délégués, invités et amis aura lieu le samedi soir 20 janvier, à 19 h 30, au restaurant « Le Gavroche », 3, rue Rougemont, Paris-9^e, en présence de diverses personnalités. Prix du couvert : 25 F (tout compris). Réserver d'urgence au M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris-2^e, tél. : 231-09-57; C.C.P. 14.825-85 Paris.**

UN NUMERO SPECIAL DE « DROIT & LIBERTE »

Un numéro spécial de « Droit & Liberté » rendant compte du congrès paraîtra courant février. Passez d'ores et déjà vos commandes. L'exemplaire : 2,50 F. A partir de 10 exemplaires : 2 F l'un (C.C.P. 6.070-98 Paris).

« DROIT et LIBERTÉ »
présente à ses lecteurs
ses meilleurs vœux
pour 1973

discriminations

« Et pourtant ils sont des hommes... »

La Bruyère

UN immeuble, du meilleur aspect, pourvu d'un nom à faire rêver — « Le Galion » — à Paris, dans le 15^e arrondissement. Un quartier ancien, au trois quart rasé, promis à la promotion immobilière, havre de paix dans la capitale. Voilà pour le cadre.

En face de cette « résidence », un foyer de travailleurs immigrés prévu par les pouvoirs publics. Voilà pour l'alibi.

Une pétition des copropriétaires du « Galion » pour protester contre ce projet, une espèce d'effervescence raciste et malsaine, avec démarche auprès du préfet et réponse dudit. Voilà pour l'histoire.

Ces braves gens — la presque totalité des copropriétaires — n'ont qu'une obsession, une phobie : ce foyer de travailleurs immigrés, propre à détériorer l'urbanité du lieu. Et d'avancer un argument frappant : la proximité d'une école maternelle et la présence de nombreuses petites filles dans la circonscription ! Car chacun sait — ou devrait savoir — que ces travailleurs-là n'usent que d'un palliatif à l'éloignement de leur femmes et de leurs enfants : violer les petites filles au coin des rues !

Rassurants, les services de la préfecture ont répondu officiellement par le texte que voici : « **Le nombre prévu de travailleurs à héberger serait non pas de 500 mais de 250.** (On respire dans les chaumières !) **Leur composition serait pluri-ethnique et comporterait une proportion maximale de 20 % de travailleurs d'origine africaine. Ceci afin de tenir compte du caractère urbain du secteur.** Comprenez qu'il ne saurait être question de parler d'urbanisme quand des travailleurs africains viennent bouleverser le décor. (A moins que ce soit pour balayer ou vider les poubelles...)

Une histoire, donc, comme il en naît tant, à Paris et ailleurs.

Encore n'y a-t-il pas lieu de parler ici de violences ouvertes. Le racisme est présent, bien sûr, mais du genre bien élevé. L'attaque n'est pas menée à coup de matraques, mais de pétitions. Standing oblige !

Agressions

D'autres, par contre, ne s'embarrassent pas de ce genre de subtilités. A

Versailles (dont nous parlons plus loin), Roubaix, Saint-Etienne, Bordeaux, ou encore Paris, les armes ont été utilisées contre les travailleurs immigrés.

Que l'on juge.

Roubaix, 9 octobre : Un Algérien est menacé par des individus armés et fort heureusement parvient à s'échapper...

4 novembre : un café tenu par un Algérien est attaqué, ses vitrines brisées... 5 novembre : c'est encore un commerçant algérien qui est pris à partie et volé... 6 novembre : deux promeneurs de même nationalité sont assaillis à coups de chaîne ; l'un d'eux est jeté dans un canal... 7 novembre : nouvel attentat contre des cafés... (1).

Saint-Etienne. Six disparitions d'Algériens depuis le début de l'année, une agression tous les 15 jours, sont signalées par le bimensuel « L'Algérien en Europe ». Le 27 octobre, un étudiant algérien est découvert assassiné dans un caniveau. Dans la nuit du 6 au 7 novembre, un Nord-Africain est trouvé dans un jardin, le crâne fracassé... Et l'atmosphère ne cesse de s'alourdir à chaque exaction, chaque crime...

Bordeaux. Le service d'accueil de l'hôpital Pellegrin réceptionne le 5 dé-

cembre un Africain grièvement blessé par balles. Il avait été trouvé non loin de la frontière franco-espagnole, abandonné dans un fossé par les passeurs clandestins, dont la voiture avait essuyé — une fois n'est pas coutume — un tir croisé de zélés carabiniers. Omar Radian — tel est son nom — arrivait chez nous clandestinement. Il a payé d'une balle ce qui n'est, d'habitude, qu'un trafic toléré, au gré des besoins du patronat et pour le plus grand profit des négriers contemporains...

Mais revenons à Paris. Dans le dix-neuvième arrondissement, rue Riquet, dans un foyer-dortoir où des hommes — mais oui ! — des Africains, sont en train de mourir, parmi les rats, dans l'humidité de ces caves-logis. De mourir de tuberculose.

Alors qu'en face, au 53, un foyer neuf, pimpant, rutilant, confortable les attend depuis des mois.

Ils devaient y être relogés avant le début de l'hiver. Ils ont dû attendre l'hiver... tandis que la maladie les frappait, une maladie totalement inconnue dans leur pays !

Et puis, il y aurait tant d'autres histoires sombres, scandaleuses, à raconter. Celle de ce travailleur antillais de Nogent-sur-Marne, chauffeur-livreur,



A gauche, la résidence « Le Galion » ; à droite, l'école des jeunes filles. Au fond, l'emplacement probable du foyer de travailleurs immigrés.

→ agressé par son chef pour avoir... demandé une augmentation de salaire. Celle de ce magasinier du « Printemps », à Paris, lâchement accusé — à tort — de vol par la police « interne » de l'établissement, licencié et non réintégré, pour ne pas indisposer la dénonciatrice, à qui son racisme procurera certainement quelque avancement... Celle de ce professeur dahoméen agressé dans un café d'Aulnay-sous-Bois, bousculé, puis sauvagement frappé par plusieurs consommateurs, le 1^{er} décembre. Jeté à terre, il fut aussi, tel un « bélier », projeté dans la vitrine d'une pharmacie voisine. A l'hôpital, on devait relever de nombreuses contusions et hématomes profonds, un traumatisme crânien avec perte de connaissance, un traumatisme lombaire avec paralysie partielle (2).

Une situation dramatique

Face à cette avalanche de discrimination, on chercherait vainement une réaction proportionnelle des pouvoirs publics.

La police ? A Roubaix, son silence et son inaction demeurent un modèle du genre... A Saint-Etienne, ses hésitations et la lenteur exemplaire des recherches n'ont d'égal que l'indignation des militants antiracistes. A Aulnay-sous-Bois, elle bavarde complaisamment avec les auteurs du forfait... ignorant la victime, puis lui lançant : « Dépêche-toi, on n'a pas que ça à faire ! ».

Dans l'affaire de Bordeaux, c'est toute la politique actuelle d'immigration du régime qui se voit illustrée de façon dramatique. Ou encore à Valence, où 18 travailleurs tunisiens, soutenus par la C.G.T., les Eglises, la population, ont dû faire la grève de la faim pour que soit levée la mesure d'expulsion qui les visait.

Pour ce qui est du logement des travailleurs immigrés, le gouvernement dispense à qui veut bien les entendre, promesses et bonnes paroles ; mais la résorption totale des bidonvilles est une fois de plus reportée d'un an. Et les taudis, les caves, bidonvilles souterrains et verticaux ? Aucune date n'est fixée pour leur disparition.

D.D.

(1) Dans cette affaire, le Comité du M.R.A.P. de Roubaix a pris diverses initiatives, dont la diffusion d'un tract dans la ville.

(2) D'autre part, le portefeuille de ce professeur a été volé avec les 1 200 F de sa paye. Le M.R.A.P. a pris juridiquement l'affaire en main : plainte a été déposée.

« Je ne veux pas de nègres... »

« C'est un nègre ?
— Oui.
— Je ne tiens pas à avoir de nègre dans l'immeuble.
— Merci Madame ! »

MARS 1972. On refusait ainsi de louer une chambre libre à un étudiant. C'était avant le débat de l'Assemblée Nationale précédant, le 7 juin 1972, le vote de la loi contre le racisme (« Journal Officiel » du 1^{er} juillet 1972).

« Avez-vous remarqué comme ils sentent mauvais ? » dit une autre logeuse à qui l'on demandait le même service.

Une autre fois :
« Je ne suis pas raciste (l'expérience prouve — c'est bien connu chez les noirs — que c'est là une introduction classique des déclarations racistes). Écoutons la suite... « Je ne tiens pas à

loger des Africains. Ils sentent mauvais. »

Certaines personnes poussent la grossièreté jusqu'à demander un noir de teinte moins foncée. Le dernier argument des logeurs, si vous insistez : ils coupent la communication téléphonique.

Les Africains racontent aussi qu'envoyés à des logeurs par des services chargés du logement des étudiants, il leur arrive d'être accueillis par un geste de grande surprise ou de peur, dès que la porte s'entrouvre. Voire par des cris !

Ils sont refusés net chez telle ou telle personne, la chambre étant déjà louée, dit-on. Mais si un ami blanc, complice bienveillant, se pointe à la même adresse, peu après, la chambre est libre pour lui...

Que se passe-t-il du côté des services chargés de trouver des chambres pour les étudiants ? Une Française a

gardé le souvenir de fiches vues, au temps de ses études, dans plusieurs d'entre eux. De fiches très spéciales où des mentions de ce genre figuraient : « Pas d'étudiant de couleur. »

Du côté des Agences, deux ou trois « coups de fil » suffisent à vous mettre au courant... Vous prenez les petites annonces dans une revue spécialisée dans l'immobilier. Et vous récoltez, par exemple, ceci (exemple vécu en octobre 1972) :

● « La chambre est pour vous ?
— Pour un Africain.
— Ce ne sera pas possible.
— Pourquoi ?
— Le propriétaire ne veut pas d'Africains.

— Est-il au courant de la loi ?
— Vous me dites cela à moi...

● Pour une même annonce et le même jour, deux appels successifs :

1^o) D'entrée de jeu il est fait une présentation claire : cette demande est pour des Africains.

« Je regrette, Madame, je n'ai rien. » (On coupe.)

2^o) Pas de présentation cette fois. Simple demande. Réponse :

« Oui, Madame, passez à telle adresse. Agence X.

(Étonnement du demandeur, exprimé. Demande d'explication.) Réponse :

— Je n'accepte pas d'étrangers. (Evocation de la loi...)

A.N.P.E. : le M.R.A.P. reçoit des assurances officielles

Le M.R.A.P. a rendu public, le 6 décembre, le communiqué suivant :

« A la suite de la divulgation de fiches de l'Agence nationale pour l'emploi, portant des mentions discriminatoires envers les gens de couleur, une délégation du bureau national du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) a été reçue, sur sa demande, par le directeur du cabinet du ministre d'Etat chargé des Affaires sociales et par le directeur de l'Agence nationale pour l'emploi.

« Les délégués du M.R.A.P. — M^o Fred Hermantin, vice-président ; Albert Lévy, secrétaire général ; M^o Manfred Imerglik et Daniel Jacoby, membres du bureau national — ont exprimé leur émotion devant ces restrictions qui leur sont apparues en contradiction avec l'esprit de la loi relative à la lutte contre le racisme ; ils ont émis le vœu que des mesures soient prises pour y mettre fin.

« Le représentant du ministre et le directeur de l'Agence nationale pour l'emploi, après avoir exprimé leur condamnation de toutes discriminations, ont donné l'assurance que l'agence veille et continuera de veiller à la stricte application de la loi du 1^{er} juillet 1972 dans sa lettre et dans son esprit.

« D'ores et déjà, les fiches d'offre d'emploi ne portent plus aucune restriction concernant l'origine nationale ou ethnique.

« Par une circulaire récente, le personnel de l'Agence est dès maintenant invité à mettre en garde les employeurs présentant de telles restrictions, et à leur faire savoir qu'ils sont passibles de poursuites s'ils les maintiennent indûment sous leur propre responsabilité.

« Le M.R.A.P. considérant que ces dispositions sont positives, en a pris acte avec intérêt ; il a exprimé l'espoir qu'elles permettront la sanction judiciaire de toutes les discriminations constatées. »

Des faits qui donnent à penser

■ « Le racisme n'a jamais existé en France » : c'est le journal maurassien « Aspects de la France » (23-11-1972) qui nous le garantit. Et il dénonce « la sale besogne à laquelle se vouent depuis des années ceux qui, sous prétexte de lutter contre un tel fléau, font en sorte de le créer de toutes pièces chez nous ».

■ « Aspects de la France » (30-11-1972) fait l'éloge d'un chef d'entreprise de Charente qui « se réfère placidement aux idées du maréchal Pétain, dont le portrait est placardé au mur de son bureau ».

■ En dépit d'une vaste campagne menée par les intellectuels ouest-allemands, les autorités de Dusseldorf refusent de donner le nom du poète Heinrich Heine à l'Université de cette ville, où il est né, et où les nazis brûlèrent ses livres. En France, le ministre des P.T.T. vient de refuser l'émission d'un timbre à la mémoire de Heine, à l'occasion du 175^e anniversaire de sa naissance.

■ Un uniforme nazi et divers accessoires à croix gammées étaient exposés dans la vitrine d'un antiquaire quai aux Fleurs

à Paris. A la suite de diverses protestations, le Préfet de Police a fait intervenir ses services pour qu'il soit mis fin à un tel rappel de sinistres souvenirs, en vertu de l'arrêté du 26 octobre 1970 (adopté à la suite d'une campagne du M.R.A.P.).

■ D'après un communiqué officiel du Ministère de l'Intérieur de la R.F.A., au moins 1.487 membres d'organisations néo-nazies sont employés dans les services publics de la R.F.A. Des 1.399 membres du N.P.D. travaillant dans les services fédéraux, 376 sont dans la

trictions de caractère raciste s'entendaient répondre : « Dans ce cas, Madame, vous ne pouvez compter sur nos services », ils auraient au moins l'occasion de se rendre compte que ce qu'ils font est anormal. Et illégal. Mais il en est pour dire : « Laissons les gens libres. »

Les préjugés peuvent fondre — parfois — à la lumière d'une information sur la vie réelle des étrangers à Paris. Sur les cultures des peuples noirs.

On règle le sort d'un homme par une simple phrase cinglante ou en raccrochant son écouteur : on tente d'oublier qu'il s'agit d'une question vitale : un toit pour s'abriter.

Des étudiants ont une vie déséquilibrée par ce manque de refuge répondant à un besoin primaire. Ils « sèchent » de nombreux cours en partant à la recherche d'une chambre. Ils désespèrent sous le coup des affronts répétés. L'un d'eux disait ne pouvoir rentrer chez un camarade, qui l'abritait en cette période de détresse, qu'à la nuit, très tard, pour ne pas attirer d'ennui à son ami. D'autres changent de logis chaque soir, tantôt chez un ami, tantôt chez un autre et ainsi de suite. Qui organise cette retraite de gens traqués vers des recoins exigus ? Ne serait-ce pas un cercle vicieux dans lequel nous les enfermons ? On refuse les étudiants noirs parce qu'ils accueillent leurs camarades. Plus on les chasse, plus leurs compatriotes sont forcés de les héberger.

On ignore que ce noir qu'on jette à la rue sous de fallacieux prétextes, accueille royalement, chez lui en Afrique, l'étranger, l'inconnu. Si pauvre soit-il, il partage ce qu'il a avec lui, spontanément, mais non sans raison qui tient à sa philosophie.

S.R.

Mohamed Diab tué — pourquoi ?

Le 28 novembre au soir, une rafale de pistolet mitrailleur troue le silence de la nuit au commissariat de Versailles : M. Mohamed Diab, 32 ans, chauffeur-livreur, s'écroule après avoir fait quelques pas. Et succombe aussitôt...

Tout débute quand, en fin d'après-midi, Mohamed Diab, accompagné d'un ami, M. Mostefa Mebarek, rend visite à sa mère, à l'hôpital de Versailles.

« Vers 20 h 30, nous a raconté Mme Fatma Sahlioui, sœur de la victime, les heures de visite étant passées, les infirmières lui ont demandé de sortir. Nous sommes arrivées, moi et ma belle-sœur, averties par un ami, Mostefa qui était avec Mohamed quand il a rendu visite à notre mère.

« Malgré les demandes de l'infirmière, mon frère a voulu attendre encore un peu. Nous étions inquiètes, car Mohamed était nerveux et malade.

« L'infirmière a alors téléphoné au concierge, qui a appelé Police-Secours.

« Trois policiers sont venus ; ils ont décidé d'amener Mohamed au commissariat, malgré son état. En le faisant monter dans le fourgon, ils lui ont donné un coup.

« Moi, sa femme, et Mostefa, notre ami, qui nous accompagnait, nous avons suivi à pied le car de Police-Secours. Nous n'avons rien vu de ce qui se passait dans le fourgon.

« Nous sommes entrés dans le commissariat, où trois policiers ont commencé à fouiller Mohamed. Ils l'ont battu et insulté. Un policier lui a donné un coup de karaté.

« Ils ont voulu le déshabiller en continuant de l'insulter : « Sale race »... etc.

« J'ai dit aux policiers de l'attacher, parce qu'il était malade, nerveux, comme je l'avais dit déjà dit aux infirmières de l'hôpital. Les policiers m'ont dit : « Non, il n'est pas malade, il fait la comédie, il a bu ». « Non, je l'attache pas, je vais le tuer », a dit aussi le policier qui allait tirer sur lui.

« Mohamed leur a dit : « Qu'est-ce que vous faites, qu'est-ce que j'ai fait ? Vous voulez me tuer ? ». « Oui », a répondu le policier.

« Alors, les policiers nous ont ordonné de sortir ; la femme de Mohamed était amenée dans une autre salle pour être interrogée.

« Les policiers ont dû trop énerver Mohamed : c'est pour ça qu'il a, sans doute, pris une chaise pour se défendre, à bout de nerfs.

« Par la porte vitrée du couloir, nous avons vu le policier avec une mitraillette viser Mohamed, qui était à environ trois mètres de lui.

« Un autre policier a crié : « Ne le tue pas, tu es fou ! ». « Non je le tue, il ne veut pas rester tranquille », a répondu le policier.

« Il a tiré un premier coup dans le plafond. Après, il a tiré un second coup sur Mohamed, qui est tombé.

« Ils ne se battaient pas, quand c'est arrivé. Mon frère était loin du policier quand il a tiré.

Malgré la présence de ces témoins, la police, avant enquête, diffuse aussitôt une tout autre version : René Marquet, le sous-brigadier qui a tiré, aurait agi en état de légitime défense. Ou bien encore : Mohamed Diab aurait voulu s'emparer de l'arme, en s'enfuyant, et le coup serait parti accidentellement.

A la « cité » des Grands-Chênes, dans la famille Diab, c'est l'effolement, la peur. On ne comprend pas... ou l'on comprend trop bien. Dans ce bidonville en cours de démolition, un bruit se répand comme trainée de poudre : Mohamed a été assassiné...

Et chacun de se remémorer, à la faveur de ce tragique événement, les brimades dont il a été victime de par son origine nord-africaine, les ratonnades, les insultes quotidiennes.

Un ami de la famille raconte : « Tous les jours, ils nous insultent, ils nous attaquent. Tiens, le jour même de la mort de Mohamed, un ami avait été tabassé par la police... »

Contre les brutalités policières

Le M.R.A.P. a publié, le 19 décembre, le communiqué suivant :

Face à quelques centaines de manifestants qui entendaient exprimer leur émotion après la mort de l'Algérien Mohamed Diab, tué dans un commissariat de Versailles, les forces de police ont mis le centre de Paris en état de siège le samedi 16 décembre.

Le Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), qui n'a pas participé à cette manifestation, tient cependant à exprimer, sa condamnation indignée des brutalités commises, visant spécialement les travailleurs-immigrés, et qui ont atteint également un enfant de cinq ans, un journaliste et des spectateurs faisant la queue devant un cinéma.

Pendant plusieurs heures, sur les boulevards, la police a procédé à la vérification d'identité des Algériens, repérés « au faciès » ; au centre de Beaujon, les personnes arrêtées ont été gardées dans des locaux différents selon qu'elles paraissaient françaises ou non.

Ces méthodes, qui évoquent de façon inquiétante, le temps de la guerre d'Algérie, ne peuvent que soulever la réprobation de l'opinion française. Une grande vigilance s'impose pour faire échec à toutes tentatives de créer un climat de violences, qui ne pourrait qu'aggraver les atteintes aux libertés dans le présent et l'avenir.



Mohamed Diab.

De cette atmosphère particulière, qui rappelle d'autres ratonnades, le M.R.A.P., dans un premier communiqué, s'est immédiatement inquiété.

« Que cet homme soit un Algérien suscite, étant donné les circonstances, de nombreuses interrogations quant aux conditions dans lesquelles s'est déroulé le drame et aux causes qui l'ont provoqué ».

Le communiqué conclut à la nécessité de faire la lumière, toute la lumière sur l'affaire. Et de partout, de semblables appels s'élèvent.

Pourtant, à l'heure où ce journal est mis sous presse, nombre d'irrégularités sont à relever dans la manière dont les recherches ont été menées, ainsi que le souligne un second communiqué du M.R.A.P. :

« Est-il normal qu'avant même les conclusions de l'enquête, le procureur-adjoint de la République ait publiquement pris position, et que l'enquête elle-même se soit achevée en deux jours sans que les différents témoins aient été confrontés ? »

« Est-il exact que Mme Sahlioui, qui parle difficilement et ne lit pas le français, ait été invitée à signer sa déposition en l'absence d'un interprète ? »

On s'explique mal, par ailleurs, les lenteurs apportées à l'enquête — après tant de célérité ! — réouverte après la plainte déposée par la femme de Mohamed Diab. La mise sous séquestre du corps de ce dernier et la non-publication du rapport d'autopsie autorisent aussi bien des questions.

Le climat malsain qui règne chez certains policiers, la volonté d'étouffement clairement manifestée par les autorités ne sont pas pour rassurer.

En ce qui nous concerne, nous sommes décidés à agir pour que les responsables soient dénoncés et sanctionnés. Dans l'intérêt de la justice.

Enquête : Dominique DELHOUME.

Le M.R.A.P. a décidé de lancer une collecte pour aider la famille Diab, la veuve de Mohamed et ses quatre enfants. Son comité de Versailles suit attentivement le déroulement de l'affaire.

Cause ou victimes ?

TUBERCULOSE

RECRUESCENCE EN FRANCE

(4 fois plus de cas que dans les autres pays du Marché commun)

LA CAUSE

Les travailleurs immigrés
(1.500.000 environ) qui représentent 20 % de tuberculeux

(Voir notre information à la page 3.)

A la « une » du « Parisien Libéré » le 9 novembre 1972.

Le 9 novembre, en « une », « Le Parisien libéré » annonce « Tuberculose, recrudescence en France. La cause : les travailleurs immigrés... »

Cette affirmation avait pour prétexte une communication présentée par le professeur Etienne Bernard devant l'Académie nationale de médecine, montrant au contraire que les immigrés, qui paient le plus lourd tribut à la tuberculose, la contractent en France en raison de leurs dures conditions de logement et de travail.

Alerté par le M.R.A.P., le professeur Etienne Bernard a adressé aussitôt au « Parisien libéré » la lettre suivante :

« Dans ma communication devant l'Académie, j'ai montré, documents statistiques en main, que depuis vingt années la tuberculose en France n'avait cessé de décroître, tant au point de vue de la mortalité que de la morbidité et du risque d'infection. Ceci malgré l'afflux croissant de travailleurs étrangers. Ces derniers ne sauraient donc être rendus responsables d'une recrudescence de la tuberculose, qui n'existe pas.

« Ce qui est exact... c'est que les travailleurs étrangers paient un lourd tribut à la tuberculose (en moyenne trois à quatre fois plus que les Français) pour

différentes raisons, notamment leur transplantation et les très mauvaises conditions de leur logement.

« Sauf exception, ces étrangers ne sont pas tuberculeux lorsqu'ils arrivent en France, mais ils le deviennent après un délai moyen de 6 à 18 mois, du fait des mauvaises conditions sociales que je viens de rappeler.

« Le rôle du pays hôte et des collectivités publiques est de faire bénéficier les travailleurs étrangers de conditions matérielles plus favorables et de mesures de prévention qui permettront de réduire le haut tribut qu'ils paient actuellement à la maladie tuberculeuse. »

Le 25 novembre, « Le Parisien libéré » revenait sur la question dans une page intérieure.

L'article reprenait des éléments du texte du professeur Bernard, écartant délibérément son caractère de mise au point, sans lui donner, naturellement, les honneurs de la « une »...

Et pour conclure, « Le Parisien libéré » tente d'atténuer l'effet de la communication du professeur Bernard en minimisant la gravité du problème et en amplifiant les résultats de l'action sociale des pouvoirs publics...



A droite Fatma Sahlioui ; à gauche Zahra, la femme de la victime.

AU FIL

● Intervenant au Sénat, le 27 novembre 1972, M. Henri (giscardien) a déclaré qu'il faudrait favoriser « les immigrants qui sont le plus aisément assimilables, dont les Latins, et plus particulièrement ceux qui viennent en France avec une famille qui sera facilement intégrée un jour parmi les familles françaises... ».

« La main-d'œuvre assimilable ne posera pas à notre pays les problèmes que connaissent aujourd'hui l'Ouganda, la Grande-Bretagne et même la Suisse... » a-t-il ajouté.

● La petite ville de Troisdorf, en Rhénanie-Westphalie (R.F.A.), a décidé de donner la parole aux travailleurs migrants sur les affaires municipales les intéressant : logement et emploi, prise en charge scolaire des enfants, rapports avec les pouvoirs publics, etc.

● Pour la plupart travailleurs immigrés, Italiens, Sénégalais, Algériens, les éboueurs parisiens ont engagé, à la mi-décembre, une grève fort remarquée par les habitants de la capitale... Et ont obtenu entière satisfaction. Leurs revendications portaient sur les conditions de travail et les salaires. Cette victoire a été saluée dans une atmosphère d'allégresse.

● La C.G.T. a tenu, les 24 et 25 novembre sa III^e Conférence nationale sur les problèmes de l'immigration. Un mot d'ordre dominait les débats : « Une seule classe ouvrière, égalité des droits, solidarité ouvrière internationale ». Le M.R.A.P. et Droit & Liberté avaient été invités à en suivre les travaux.

● Le 9 novembre 1972, trois familles et une personne seule ont été sinistrées dans un incendie, une mère et son bébé de 3 mois gravement brûlés, dans un îlot insalubre du 59-67 bis, rue Barbès à Ivry-sur-Seine.

Rappelons qu'au même endroit, en mai 1972, 5 familles avaient déjà été sinistrées... et n'ont pas encore été relogées par les services départementaux.

● Propriétaire de plusieurs appartements dans un quartier de Lyon, Mme Marie Cholat en tirait de confortables bénéfices en les louant à des travailleurs algériens et nigériens. Le prix pour disposer d'un lit pendant huit heures (ce qui assurait trois locations quotidiennes d'un même lit) était de 90 F. Le 16 octobre, elle a été condamnée à 2 500 F d'amende, pour prix illicites, par la 5^e chambre correctionnelle du tribunal de Lyon. Ce qui n'est pas très cher, semble-t-il.

DES JOURS...

Une interview d'Henri Noguères :

Les crimes de Touvier sont imprescriptibles

L'affaire Touvier, certains relents impurs qui l'entourent, certaines exploitations détournées de sa portée et de sa signification réelles, continue de provoquer de nombreux remous.

Nous livrons ici à nos lecteurs les réflexions d'Henri Noguères (1), ancien dirigeant de la Résistance et historien averti de la période de l'occupation, qui a bien voulu répondre à nos questions :

● **Le déclenchement de l'affaire Tonnot — ce commissaire qui aurait falsifié le dossier Touvier remis au Président de la République avant qu'il n'accorde sa grâce — a suscité de nombreux remous. Mais se pose la question de la véracité de ces accusations. En fait, y croyez-vous vraiment ?**

« Je ne suis pas totalement en mesure de répondre à cette question, en ce sens que je ne suis ni une personnalité officielle, ni un enquêteur : je n'ai en effet pas accès aux dossiers officiels. Par conséquent je ne puis que vous livrer mon sentiment personnel qui résulte d'informations que j'ai pu recueillir depuis plusieurs mois.

Selon moi, l'affaire Tonnot a été exploitée politiquement pour laisser croire que lorsque le Président de la République a signé la grâce — grâce qui ne portait, rappelons-le inlassablement, que sur les peines accessoires, c'est-à-dire l'interdiction de séjour et la confiscation des biens — il aurait été incomplètement informé. Il aurait statué sans connaître l'ensemble des pièces du dossier. J'ai dit qu'il ressortait de toutes les informations que j'avais pu recueillir, que le Président de la République n'avait statué dans l'affaire Touvier qu'après avoir eu en main un certain nombre de rapports qui tous concluaient au rejet de la grâce. Ces rapports émanaient, à ma connaissance, du garde des Sceaux, du ministère de l'Intérieur, et des préfets des départements intéressés.

« Et j'ai considéré que l'exploitation faite par certains de cette affaire Tonnot avait un but électoral. Cela détournait l'attention du public à propos d'un policier lyonnais, des affaires de proxénétisme et de ceux qui en furent ou en sont les « protecteurs ».

« Par ailleurs cela permettait de faire un clin d'œil aux amis de Touvier (« n'ayez aucune inquiétude, la grâce est désormais acquise ») et de s'adresser aux résistants en leur disant : « Si le Président de la République avait su, il n'au-

rait pas signé cette grâce ! » Cela dit sans mettre en cause, personnellement, le Président de la République qui, à aucun moment, n'a fait état d'informations incomplètes, mais une certaine presse qui s'est chargée de cette exploitation politique.

● **En dehors d'informations confidentielles, il existe donc bien des éléments qui donnent à penser que le Président de la République disposait de toutes les pièces pour accorder ou non la grâce ?**

« Bien sûr ! Et M. Pompidou lui-même en a apporté la confirmation : en effet, entre le moment où le Président de la République a signé la grâce et le moment où il a répondu à une question d'un journaliste du « Progrès de Lyon », lors d'une conférence de presse, il y avait eu, dans les journaux ou encore au meeting de l'Hôtel Moderne la révélation de tous les éléments les plus graves de l'affaire Touvier. Ce qui permet de penser qu'au moment de cette conférence de presse, M. Pompidou n'ignorait rien de ce qui faisait le fond du problème. Il a tenu à donner des explications, alors qu'il n'y était nullement tenu. Or il n'a pas dit être insuffisamment informé : il a préféré dire en substance qu'il fallait en finir avec ces séquelles du passé, et il a renvoyé dos-à-dos les collaborateurs et la Résistance.

● **L'incident Tonnot serait donc, à votre avis, clos. Mais que reste-t-il de la mesure prise par le Président de la République ?**

« Il semble bien, répétons-le, que lorsque le Président de la République a pris sa décision, il l'a fait en connaissance de cause. Il n'a pas été dupé, trompé par un dossier tronqué. Un ministre l'a d'ailleurs confirmé à la tribune de l'Assemblée.

Cette mesure permet à Touvier de profiter librement des biens dont certains sont le résultat de pillages et de spoliations, et de venir narguer ses victimes et leurs descendants dans les départements où il a sévi durant l'Occupation :

le Rhône et la Haute-Savoie. On comprend que les préfets de ces deux départements, soucieux de l'ordre public, aient pris position contre la grâce !

● **Reste-t-il alors des moyens d'action contre Touvier ?**

« Il faudrait savoir si les crimes imputables à Touvier peuvent être rangés dans la catégorie des crimes contre l'humanité, crimes imprescriptibles... A ce propos, je voudrais rappeler que l'affaire Touvier ne se ramène pas seulement à l'assassinat de Victor Basch et de sa femme. Ce n'est là qu'un des aspects des crimes commis par cet ancien chef de la Milice pour la région lyonnaise. Il y a aussi les actions de représailles, les exécutions sommaires et les pillages des biens des gens qu'il a fait exécuter. Dernièrement on a retrouvé des témoins qui ont été personnellement torturés par Touvier. N'oublions pas non plus qu'il y avait au-dessus du bureau de Touvier, à la Milice, une salle de torture ! Toutes choses qui finalement rentrent dans la catégorie des crimes contre l'humanité.

« Mais, en la matière, le dernier mot doit rester aux juristes, qui sont seuls à pouvoir se prononcer.

● **En conclusion ?**

Eh bien, tout d'abord, il faut bien admettre que cette affaire Touvier révèle, chez le Président de la République, un état d'esprit dont le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a que de lointains rapports avec le nôtre.

D'autre part, force nous est de constater que si l'exercice du droit de grâce — prérogative traditionnelle du chef de l'Etat — est plus souvent mis en question qu'il ne le fut sous d'autres républiques, cela tient sans doute à ce que le Président de la République n'était alors ni chef d'un parti, ni chef du gouvernement, ni leader de la majorité parlementaire — ni tête d'affiche sur les panneaux électoraux.

Propos recueillis par Frédéric BIANCHI.

(1) Fils d'un président de la Haute Cour de Justice (de 1945 à 1952), Henri Noguères est né en 1916.

Journaliste depuis 1936 au « Populaire » : il est incorporé en 1940, blessé, rapatrié.

Il entre bientôt dans la Résistance active, devient chef régional du M.U.R., chef des Corps-Francis pour la région R 3 (Languedoc-Roussillon).

A la Libération, il revient au « Populaire », comme directeur, puis s'oriente vers l'O.R.T.F., puis l'Agence centrale de Presse.

En 1958, il quittera la profession de journaliste pour se consacrer à des travaux historiques (livres et dramatiques à la télévision).

De 1962 à 1967, il dirige les éditions Robert Laffont, puis devient secrétaire général des Editions Flammarion, où il est encore.

Parmi ses livres :

« Munich où la drôle de paix », « Le suicide de la flotte française à Toulon », « La Saint-Barthélemy », et « Histoire de la Résistance française », en quatre volumes (le troisième vient de paraître).

Un ordre fort peu nouveau

LES commandos d'« Ordre Nouveau », de « l'Action Française » et du « Groupe Union et Défense », casqués, armés de manches de pioche, de chaînes et de coups de poing américains, ont attaqué, le 4 décembre, des étudiants en médecine réunis à la Faculté de Marseille. Ces étudiants discutaient de la poursuite de leur action contre les conditions actuelles des études médicales. Les agresseurs, dont la plupart n'étaient pas eux-mêmes étudiants, ont agi alors qu'une vingtaine de cars de C.R.S. se trouvaient autour de la faculté ; leur attaque a fait huit blessés dont quatre ont dû être hospitalisés.

La mansuétude des pouvoirs publics à l'égard des groupes d'extrême-droite, qui jouent ainsi le rôle de supplétifs contre des étudiants qui contestent (pacifiquement, politiquement) les orientations officielles, apparaît clairement dans cette affaire.

Fin novembre, étaient jugés à Paris des « chefs » d'« Ordre Nouveau » qui avaient, en mai 1970, agressé des professeurs à la Faculté de Droit. Il a fallu plus de deux ans et demi pour que leur dossier arrive devant le tribunal. Face à leurs victimes et aux témoins, Alain Robert et François Duprat, aujourd'hui dirigeants du « Front National » et leur complice Patrice Cirier, ont nié avec arrogance les faits qui leur étaient reprochés. La condamnation de deux d'entre eux à 400 F d'amende ne semble guère de nature à les faire renoncer à leurs méthodes.

Un climat d'insécurité

Diverses informations laissent prévoir des tentatives en vue de créer un climat de violence et d'insécurité à la veille des élections. Selon « Le Canard enchaîné », un « groupe d'Action nationaliste » formé d'anciens du S.A.C., de l'O.A.S. et des C.D.R. et d'anciens combattants d'Indochine et d'Algérie serait mis sur pied avec de hautes complicités ; il aurait pour mission d'organiser des attentats.

Les menées d'« Ordre Nouveau » s'inscrivent dans ce contexte, et il ne serait pas étonnant que des affrontements soient provoqués dans le milieu étudiant. Fin novembre, dans le Lot-et-Garonne, plusieurs usines ont été détruites ou détériorées par des charges d'explosif ; l'enquête n'a pas encore abouti sur ces actes criminels qui ont causé une profonde émotion dans la région. A Paris et en banlieue, des agressions ont eu lieu contre des permanences socialistes et communistes et contre le siège de la délégation du Nord-Vietnam.

On ne peut non plus séparer de cette situation les agissements, quels qu'en soient les mobiles, qui tendent à transférer et transposer sur le territoire français le conflit israëlo-arabe : lettres de menaces et appels à la haine, lettres piégées et agressions contre des réunions, à quoi vient de s'ajouter, le 9 décembre, l'explosion d'une bombe téléguidée au domicile du représentant à Paris de l'Organisation de Libération de la Palestine, M. Mahmoud Hamchari, grièvement blessé.

Le M.R.A.P. qui condamne toutes ces violences, et « l'ordre » fort peu « nouveau » que d'aucuns souhaiteraient « rétablir » ensuite, et qui sait d'expérience combien un tel climat est favorable aux débordements racistes et antisémites, invite ses amis à la vigilance et à l'union pour faire échec à toutes provocations.

Un revenant

PIERRE Boutang, pétainiste enragé, antisémite notoire, avait été radié de l'Université après la Libération. Pendant plusieurs années cet étrange professeur de philosophie s'est fait le chantre de l'obscurantisme dans les colonnes d'*Aspects de la France*. Puis il créa son propre hebdomadaire, *La Nation française*. Entre temps il avait publié, selon la bonne tradition de l'extrême-droite raciste, un livre assimilant le régime républicain et « les juifs », ceux-ci étant symbolisés, selon lui par un escroc : ce livre, qui avait pour titre *La République de Joanovici* portait en couverture une caricature représentant « le juif » à la manière du « Stürmer », coiffé d'un bonnet phrygien.

Les années ont passé. Pierre Boutang a retrouvé un poste de professeur, et sa présence, ses propos dans un établissement parisien ont causé naguère quelques remous.

Et *Le Monde* (19-12-1972) nous apprend que, sous le pseudonyme de Criton, il dispose chaque semaine d'une page entière dans *La Nation*, l'organe de l'U.D.R. L'ancien « camelot du roy » serait devenu un chaud partisan de la V^e République. Comme Tixier-Vignancour, cet autre vichyste « mangeur de juif », comme Pierre Pujade le bouillant leader de l'U.D.C.A.

Y aura-t-il un démenti ? Ou ce personnage sera-t-il prié d'aller se faire voir ailleurs ?

Qui aide qui ?

« VOILA comment les rois nègres font valser nos milliards » (1). Tel est le titre « indigné » d'un journal bien connu des lecteurs de **Droit & Liberté**, le toujours égal à lui-même : **Minute**.

Ce journal n'aime pas les nègres « modernes » et cela avec constance : il ne peut pas supporter les travailleurs africains immigrés en France (« Ils occupent nos hôpitaux, dévalisent la Sécurité sociale, etc. ») surtout s'ils se mettent à se syndiquer comme les blancs.

Car **Minute** n'a jamais admis que les Africains agissent comme des Européens et que des hommes politiques, des hommes d'affaires, des militaires de couleur soient des canailles, au même titre que certains chez nous, nés de vieille souche parisienne ou provinciale, prêts à vendre leur pays, exploiter leurs concitoyens et jouir, sans trop de problèmes de conscience, de fonds et de profits dont on ne sait trop s'ils sont publics ou privés.

Aujourd'hui, ce qui provoque la fureur de la feuille déjà trop mentionnée dans ces colonnes, c'est le cadeau de 100 milliards d'anciens francs fait par le Président Pompidou aux Etats de l'ancien empire colonial français. De quoi s'agit-il ?

Tout d'abord une précision : « Ce milliard correspond à des dettes antérieures à l'indépendance... Au moment de la naissance des nouveaux Etats, ces dettes avaient été consolidées sur trente ans. La France espérait ainsi récupérer en partie les dépenses qu'elle avait faites pour équiper ses anciennes colonies — dont elle tirait profit — en chemins de fer, routes, hôpitaux, écoles, etc. » (2).

Il ne faut pas, en effet, oublier que les pays d'Afrique ont été jusqu'à une date récente des colonies.

Et la colonisation, si elle a pu se traduire par quelques voies de communications (tracées essentiellement des sources de matières premières aux points d'embarquement), hôpitaux et écoles, cela a d'abord été l'esclavage, la conquête sanglante (« pacification »), l'enrôlement dans les guerres européennes, la mise en coupe réglée des

richesses de ces pays et leur maintien après un siècle de présence française (pour le Sénégal) dans un état de sous-développement scandaleux.

Dans un autre domaine, les méfaits du féodalisme, du régionalisme que la France et les pays européens n'ont surmonté définitivement qu'il y a deux ou trois siècles subsistent parfois encore en Afrique du fait des puissances coloniales qui ont appliqué là-bas avec constance le vieux précepte impérialiste **diviser pour régner**.

La remise de 100 milliards d'anciens francs n'est même pas une indemnité pour préjudices subis, c'est tout simplement le renoncement à présenter aux ex-colonisés la facture d'une partie des frais d'équipement du colonialisme.

L'autre grand problème soulevé par le voyage du Président Pompidou est celui de la coopération et de l'aide aux pays du tiers monde.

Un récent « 4 à 7 », organisé par le M.R.A.P. sur ce problème, a permis de mettre en évidence la réalité de cette coopération.

Il faut distinguer deux formes d'aide, l'aide **publique** et l'aide **privée**.

« AIDE » FRANÇAISE	1966		1967		1968		1969		1970	
		%		%		%		%		%
Aide publique	3 671,3	56,4	4 075	61,5	4 213,1	49,6	4 938,3	55,8	5 285,7	52,6
Autres apports publics (*)					101,1	1,2	18,1	0,2	155,0	1,5
Apports privés	2 836,9	43,6	2 546,4	38,5	4 179,5	49,2	3 893,9	44,0	4 607,0	45,9
	6 508,2		6 222,0		8 493,7		8 850,3		10 048,6	

(*) Il s'agit du financement des investissements pétroliers, des filiales d'ERAP dans les pays en voie de développement.

L'aide « publique » française recouvre des réalités aussi différentes que l'aide civile et l'aide militaire, que les dons et les prêts à long terme, etc.

Cette aide croît modérément et moins vite que les apports privés. En 1970, elle ne représente que 0,65 % du Produit national brut (P.N.B.) français ; elle se situe en dessous de l'objectif de 0,70 % fixé par l'O.N.U.

100 milliards
Minute
pour les ROIS NÈGRES!

• Un scandaleux cadeau • Sur le dos des vieux et des rapatriés • Ce qu'on aurait pu faire avec cet argent

La « une » de « Minute » du 6 décembre 1972.

Pour une très large part, cette aide se dirige dans le développement d'infrastructures dont va bénéficier l'« aide » privée.

Car cette « aide » privée il faut bien la définir : ce sont des capitaux de firmes françaises qui vont s'installer en Afrique

pour y recueillir, loin des yeux si peu attentifs du **Rédaction-fuehrer** de **Minute** (3) les milliards des contribuables français, comme aide à la surexploitation des peuples africains, main-d'œuvre très bon marché.

Les profits de ces capitaux privés investis sont pour une très large part réexportés, atteignant jusqu'à des taux de 20 %, et contribuent à appauvrir les

pays pauvres et à enrichir les pays riches, ou plus exactement les firmes privées de ces pays.

La détérioration des termes de l'échange économique entre ces pays ajoute encore à cette situation dramatique (4).

Devant la montée de la protestation qui s'élevait de plus en plus en Afrique, le Président Pompidou est allé négocier là-bas avec ses partenaires privilégiés les concessions nécessaires au maintien d'une forme de « coopération » dont sont victimes à la fois Français et Africains. Tel est le sens aussi de ce cadeau qui coûte si peu cher.



A.F.P.

Le barrage de Cabora-Bassa (ci-contre), au Mozambique, est construit, sous la protection de l'armée portugaise, avec des capitaux américains, français, ouest-allemands portugais, etc. Il doit servir à l'exploitation d'une région riche, colonisée par le Portugal. Au dire même de ses promoteurs, il devait rapporter de substantiels profits... qui seront entièrement expatriés. Les populations locales sont employées aux plus dures tâches, tandis qu'une population blanche de colonisation devrait occuper les postes de « commandement ».

C'est dire que, dans cette période préélectorale, les antiracistes se doivent d'affirmer leur point de vue : une autre politique de coopération basée sur l'égalité entre la France et les pays africains est possible et l'application des lois antiracistes contre « Minute » nécessaire.

Jacques VARIN.

(1) « Minute » n° 556 du 6 au 12 décembre 1972.

(2) Ph. Decraene « Le Monde » du 27-11-72.

(3) « Minute » ayant éprouvé le besoin de mettre dans la bouche d'un Chef d'Etat africain cette phrase : « Aucune importance ce tout bon » nous pardonnera cette coquetterie.

(4) En 1954, une Jeep, produite par un pays industrialisé valait 14 sacs de café produit par un pays du tiers monde. En 1962 cette même Jeep en valait 39 sacs.

vietnam

La tuerie aveugle

Le lundi 18 décembre, les B 52 américains ont repris leur ronde infernale sur le Nord-Vietnam, frappant Haiphong et Hanoï. Jamais dans le passé, ce petit pays n'avait eu à subir une telle avalanche meurtrière de bombes... La banlieue de la capitale nord-vietnamienne a été systématiquement visée : hôpitaux, écoles, villages enfouis sous les ruines... La barbarie, à la veille de Noël, a atteint les limites du supportable... si quelque assassinat doit jamais être admis comme tel.

Pour justifier ce geste digne des pires périodes de l'histoire de l'humanité, M. Nixon n'a eu aucun mot. Il tue et considère cela comme un droit, sinon un devoir.

Dès lors, sa tactique s'éclaircit par la brutalité, la révoltante brutalité de sa volte-face.

Reniant ses engagements du mois

d'octobre, refusant de signer l'accord précédemment acquis, Washington a préféré une nouvelle fois l'escalade, le génocide. Réélu, après avoir promis un Noël de paix, M. Nixon a aussitôt réclamé de nouvelles discussions et exigé 126 modifications du texte initial...

Les Vietnamiens n'ont pas admis cette conception de la négociation. Ils demandent la signature de l'accord, après avoir consenti à de nombreuses modifications.

Mais les U.S.A. n'ont pu se résoudre à abandonner leurs visées néo-colonialistes sur le Sud-Vietnam, à abandonner leur homme lige, le président Thieu, dictateur au petit pied qui ne se maintient que par une répression brutale et forcée, par le soutien actif de quelques dizaines de milliers de « conseillers » américains.

C'est là ignorer délibérément la réalité. Ignorer qu'au Sud-Vietnam existe un peuple qui lutte hors de l'emprise du régime de Saigon. Existe aussi toute une partie de la population qui n'aspire qu'à la paix, au départ de l'envahisseur.

C'est, en d'autres termes, jouer un jeu que l'Histoire a d'ores et déjà condamné.

Dans le monde entier, les réactions de stupeur et l'indignation se sont multipliées, de la part des peuples et des gouvernements. Aux U.S.A. même, la barbarie des bombardements ne laisse pas de provoquer un vaste courant de réprobation.

Le peuple du Vietnam n'a pas cédé ; son moral ne s'est pas effondré comme l'espérait M. Nixon ; bien au contraire, il a fait face avec son héroïsme de toujours, son inimaginable obstination. Et par dizaines, les B52 ont été abattus par les fusées de l'armée vietnamienne, qui ont transformé en défaite militaire l'offensive aérienne américaine. A la veille du Jour de l'An, les raids ont cessé sur Hanoï et Haiphong ; les négociations reprennent.

Qu'en sera-t-il ? Le peuple vietnamien veut la paix dans l'indépendance et la souveraineté nationale et non d'une occupation par ses tortionnaires d'hier. A nous de lui manifester la solidarité des gens de cœur et de progrès. D'agir pour que cesse la tuerie aveugle. C'est là votre devoir d'homme.

F.B.



Le barrage d'Assouan, en Egypte (ci-dessus), a été construit avec l'aide de l'U.R.S.S., tandis que l'U.N.E.S.C.O. apportait son concours à la protection des monuments bordant le Haut-Nil. Il a permis l'industrialisation et l'irrigation d'une vaste région au profit de l'Egypte, dont il est devenu la propriété.

Autour de divers « dialogues »

DEPUIS quelques années les liens entre les puissances « occidentales » d'une part, le Portugal et l'Afrique du Sud d'autre part, se resserrent. Pourquoi ?

La route du Cap

Juin 1967 : Le canal de Suez est fermé : la route du Cap devient une nécessité pour les pétroliers. En outre la capacité du canal est limitée, et celle des pétroliers géants augmente ; on a calculé qu'il serait de toute façon plus rentable maintenant pour les compagnies pétrolières de « faire le tour » par Le Cap avec des bateaux géants que de « passer tout droit » par Suez avec des pétroliers moyens.

Si l'on note aussi l'importance stratégique accrue de l'Afrique du Sud dans un hémisphère en mouvement, on comprend sans mal que, dès 1967, les théoriciens militaires français et Sir Alec Douglas Home se soient prononcés pour le renforcement des liens avec le Portugal et l'Afrique du Sud : les ventes d'armes françaises se sont mises à augmenter, les échanges militaires

Dans les mines de diamants.



D.R.

de tous ordres se sont développés entre Israël et l'Afrique du Sud, les ventes d'armes anglaises ont repris avec l'arrivée des conservateurs au gouvernement.

D'ailleurs ces mêmes conservateurs anglais n'ont pas renoncé à un plan machiavélique : il s'agit de conclure un pacte de défense (?) régional pour l'Atlantique du Sud et la voie du Cap, qui inclurait la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud, le Portugal et aussi l'Argentine et le Brésil dont on connaît les régimes peu démocratiques...

Le pillage de l'Afrique

Mais l'Afrique australe a un autre intérêt pour les grandes compagnies internationales : elle est composée de pays riches en ressources, minières par exemple, où la main-d'œuvre, maintenue par des méthodes féroces dans un état de quasi-esclavage, coûte très peu : les profits retirés par ces compagnies sont donc très élevés, d'autant plus élevés que l'exploitation des Africains est plus dure et que les régimes racistes sont plus assurés de leur pouvoir. Les profits sont donc d'autant plus élevés que ces régimes possèdent plus d'armes...

Comme, de plus, dans tous les continents, y compris en Afrique, des pays plus nombreux qu'autrefois s'efforcent de prendre (avec bien entendu des difficultés) le chemin de l'indépendance économique, on voit bien que l'Afrique du Sud est l'un des lieux où les investissements sont les plus sûrs.

La recherche d'un appui international

Pour diverses raisons, le régime raciste de Vorster a besoin d'appuis : il doit en effet recevoir un appui militaire pour la répression qu'il mène sur son territoire, mais aussi en Namibie (qu'il occupe illégalement), en Rhodésie et même dans les colonies portugaises ; il doit recevoir un appui diplomatique pour éviter l'isolement et les sanctions internationales ; il doit recevoir un appui économique et commercial pour écouler ses produits (que les noirs sud-africains trop pauvres ne peuvent ache-

D.R.



Condamnés aux plus durs travaux...

ter) et pour obtenir de la main-d'œuvre qualifiée importée (puisque les noirs sud-africains sont maintenus, par la loi et dans les faits, dans l'ignorance et la non-qualification).

Dialogues

De ces intérêts sud-africains et occidentaux concordants découlent tout naturellement le refus par la plupart des puissances de l'O.T.A.N. de boycotter efficacement l'Afrique du Sud, la volonté de « dialogue » entre le régime raciste de Prétoria et certains gouvernements africains actuellement télé-guidés par des capitales occidentales.

S'il est heureux que les pays africains aient rejeté dans leur immense majorité cette possibilité d'entente avec Vorster, il n'en reste pas moins vrai que des dangers subsistent.

Au moment où l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun remettrait en question les tarifs préférentiels dont bénéficie l'Afrique du Sud et pourrait coûter quelques milliards de francs à Prétoria, on ne peut qu'être inquiet devant les efforts de ce régime pour obtenir des accords avec la C.E.E.

M. Vorster et son gang n'ont pas fini de rechercher le « dialogue ».

Ernest BRASSEAU

en bref

Léopold Trepper gagne son procès

M. Jean Rochet a été condamné pour diffamation envers Léopold Trepper.

D'après lui, l'ancien chef du réseau « l'Orchestre rouge » aurait trahi et « accepté une certaine collaboration avec les Allemands pour sauver sa vie ». (Le Monde). Des résistants, qui ont connu Léopold Trepper avant et pendant l'occupation, sont venus devant le tribunal témoigner de l'efficacité de son action contre les nazis, et les juges français ont estimé que les accusations de M. Rochet étaient dépourvues d'objectivité.

Léopold Trepper s'est réjoui de la « qualité de la justice française », car « on ne triche pas avec l'Histoire ».

M. Jean Rochet, ancien chef de la Direction de la sécurité du territoire (D.S.T.) a donc été condamné à 1 000 F d'amende et un franc de dommages et intérêts.

Tous les anciens résistants et démocrates se féliciteront de ce verdict à l'égard de l'illustré combattant antifasciste qu'a été Trepper.

Pourtant, une ombre demeure : le gouvernement polonais n'a pas autorisé Léopold Trepper à venir s'expliquer en France, face à son accusateur ; et, arguant d'impératifs liés à la sécurité nationale, il refuse toujours de le laisser rejoindre sa famille en Israël.

● U.S.A. : la commission d'enquête créée après les incidents de Baton Rouge (Louisiane) qui coûtèrent la vie à deux étudiants noirs a conclu qu'au contraire de la version officielle, ce sont les policiers qui ont tiré les premiers, photos et témoignages en apportant la preuve.

30 000 juifs soviétiques en Israël en 1972

Les autorités d'Israël évaluent officiellement à 30 000, le nombre des immigrants venus d'Union soviétique en 1972. Selon la même source, 70 000 demandes de départ seraient encore en instance.

Parmi les émigrants de ces dernières semaines, on signale plusieurs « activistes » sionistes qui avaient été condamnés à la prison et qui ont été libérés au terme de leur peine, ainsi que des intellectuels qui ont été dispensés du remboursement de leurs frais d'études. Une cinquantaine d'autres ont exprimé par des lettres et pétitions leur désir de gagner Israël, qu'ils considèrent comme leur « patrie ».

Une écoeurante falsification

Paul Touvier ne serait-il qu'un innocent persécuté ? C'est ce qui ressort de la longue déclaration qu'il a donnée à « Paris-Match », et que cet hebdomadaire (23 décembre 1972) publie complaisamment sur trois pages.

A en croire Touvier, la Milice n'était nullement l'association criminelle qui collabora avec l'ennemi. C'est tout naturellement qu'il s'est mis à son service, parce qu'elle demandait des « permanents ». Chef du « 2^e service » de la région lyonnaise, il n'a jamais arrêté personne, et au contraire, son activité consistait à protéger

et libérer ceux que d'autres avaient arrêtés ou « passaient à tabac » (sic) dans le local installé tout à côté de son bureau.

Ces écoeurantes lamentations ont pour but de justifier la grâce présidentielle dont Touvier a bénéficié, en édulcorant avec une totale impudence les sanglantes réalités de l'occupation. L'ex-milicien contribue à « jeter le voile de l'oubli » sur les crimes de cette période, leurs responsables et leurs complices. C'est pour cela, sans doute, que « Paris Match » et certaines radios lui font une telle publicité.

L'O.N.U. et le Proche-Orient.

La résolution sur la situation au Proche-Orient votée le 8 décembre par l'assemblée générale de l'O.N.U. confirme avec fermeté un certain nombre de principes mettant en cause la politique actuelle d'Israël. Elle « déclare une fois de plus que l'acquisition de territoires par la force est inadmissible et qu'en conséquence les territoires occupés de cette manière doivent être restitués » et « invite Israël à proclamer publiquement son adhésion au principe de la non-annexion de territoires par le recours à la force ». Elle ajoute que « les changements opérés par Israël dans les territoires arabes occupés, en violation des conventions de Genève de 1949 sont nuls et nonavenus », et « demande à tous les Etats de ne pas reconnaître » ces changements.

Reprenant les principaux éléments de la résolution du Conseil de Sécurité du 22 novembre 1967, en vue d'un règlement politique du conflit (retrait des forces armées israéliennes, cessation de tous états de belligérance et de toutes assertions de belligérance, « respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque Etat de la région ainsi que de son droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force »), le texte adopté « reconnaît » également « que le respect des droits des Palestiniens est un élément indispensable de l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient ».

Cette résolution a été adoptée par 85 voix contre 7 et 31 abstentions, soit une majorité plus élevée que celle qui s'était manifestée l'an dernier sur la même question.

Statistiques et sondages

L'annuaire statistique d'Israël, qui vient de sortir, fait apparaître les décalages existant dans ce pays entre salariés de différentes origines. Un employé d'origine occidentale gagne en moyenne 14 400 livres par an, alors qu'un employé d'origine orientale en perçoit 10 700 et un employé d'origine non-juive 8 600. Il indique également que si les Israéliens d'origine orientale et africaine représentent 60 % des élèves dans l'enseignement primaire, ils ne sont plus que 30 % dans les effectifs des classes terminales. Un an après leur arrivée en Israël, 9 % des immigrants d'origine orientale ou africaine possèdent une voiture, alors que le chiffre est de 22 % pour ceux d'origine occidentale.

Par ailleurs, selon un récent sondage d'opinion 58,6 % des Israéliens estiment qu'il « ne sera pas possible de parvenir à un accord de paix avec les pays arabes sans que soit trouvée une solution au problème palestinien ».

L'arbitraire continue

L'affaire des fonctionnaires des départements d'outre-mer mutés en France arbitrairement rebondit.

En effet, Yvon Poudroux, l'un des sept fonctionnaires des départements d'outre-mer qui avaient, en janvier 1972, observé une grève de la faim pour protester contre la mesure dont ils étaient victimes, se voit toujours refuser sa mutation dans son pays. (Alors que, rappelons-le, l'ordonnance du 15 octobre 1960 a été abrogée.)

Il en est réduit à faire aujourd'hui une **nouvelle grève de la faim** pour obtenir satisfaction. Celle-ci a commencé à Ville-neuve-Saint-Georges, le 12 décembre.

● En U.R.S.S., à Pjatigorsk, dix Russes ont été accusés d'avoir participé, en collaboration avec d'autres nationaux-socialistes, pendant la guerre, à l'extermination de 6 000 citoyens russes. Quatre accusés ont été condamnés à mort et six à des peines élevées de privation de liberté. Par ailleurs, à Imferopol, cinq Tartares ont été condamnés à mort et un Ukrainien à quinze ans de travaux forcés pour les mêmes délits.

Barbie traduit en espagnol ?

On se souvient que les autorités boliviennes avaient prétexté d'une insuffisance de ressources — notamment pour payer un interprète — pour renvoyer aux « calendes grecques » le jugement de Klaus Barbie, alias Klaus Altmann, ancien chef de la Gestapo lyonnaise.

Dorénavant, le régime du colonel Hugo Banzer — avec qui Barbie entretenait de forts amicales relations — ne pourra plus invoquer cet argument pour le moins contestable.

L'ambassade de France en Bolivie a en effet offert de payer les honoraires du traducteur auprès la Cour suprême du pays.

Un statut pour les immigrés

L'Association française des juristes démocrates a présenté lors de son dernier congrès, un rapport sur le « statut des travailleurs étrangers en France ».

On peut y lire : « **Il doit être essentiellement, à notre sens, le statut de l'égalité des hommes et des droits** », quelle que soit la nationalité, en ce qui concerne les conditions d'emploi et de travail, l'exercice des droits syndicaux, le bénéfice des droits sociaux, les droits familiaux.

« **Ce statut doit être aussi celui de l'organisation cohérente.** » Il est demandé que l'Office national de l'immigration ait le monopole du recrutement, de l'introduction et du placement des travailleurs immigrés.

Enfin, l'A.F.J.D. demande que les travailleurs immigrés obtiennent « **des garanties du contrat d'introduction qui devra être rédigé en deux langues** ».

Soustelle... dans la ligne !

La campagne électorale a commencé, à Lyon. On sait qu'en cet endroit officie Jacques Soustelle, connu de nos lecteurs pour ses activités passées aux côtés de l'O.A.S. durant la guerre d'Algérie.

Un bulletin local, « Progrès et Liberté », a publié dans son n° 1, de novembre 1972, quelques points de son programme.

On y lit : « **La présence dans nos arrondissements, notamment sur la colline, d'un grand nombre d'Algériens, dont une partie notable n'est pas composée de « travailleurs immigrés » mais d'éléments dont les moyens d'existence sont pour le moins indéfinis, gêne et inquiète la population. M. Soustelle a déjà procédé à de nombreuses démarches auprès des autorités préfectorales pour porter remède à cette situation. Parlementaire, il consacrerait tous ses efforts à ce que cette situation difficilement tolérable soit réglée, sans porter atteinte aux intérêts légitimes des véritables travailleurs, mais sans aucune faiblesse à l'égard des éléments troubles liés aux activités illicites, telles que le proxénétisme, les trafics de drogue, etc.** »

Même en distinguant entre les « véritables travailleurs » et « les éléments troubles » (précaution classique, que prend toujours « Minute »), M. Soustelle recourt à une méthode éprouvée pour créer un climat de peur et d'hostilité à l'encontre de tous les Algériens. Car, ceux-ci étant groupés dans certains quartiers, comment distinguer les « bons » des « mauvais » ? Et n'en est-il pas de même pour les Français, parmi lesquels se côtoient les honnêtes gens et les éléments troubles ? Alors, pourquoi s'en prendre aux seuls Algériens ? Les intentions de M. Soustelle apparaissent clairement dans le fait qu'il accuse « **une partie notable** » de la population algérienne d'être dangereuse. La police serait-elle aveugle et impuissante ? Lorsqu'on sait le bruit qu'a fait à Lyon le proxénétisme de Français « bien de chez nous », il faut une certaine audace pour détourner ainsi l'attention sur les Algériens. Mais cette forme à peine feutrée de provocation à la haine n'empêche pas M. Soustelle de se présenter comme... un antiraciste militant !

● Des pilotes sud-africains, opérant pour l'armée portugaise auraient utilisé des défoliants sur les territoires des colonies contrôlées par les mouvements de libération. L'information a été rapportée par le « Sunday times », qui affirme la tenir de source sûre.

L'O.N.U. et l'Afrique australe

L'assemblée générale de l'O.N.U. a adopté les 7 et 12 décembre deux résolutions condamnant le racisme en Afrique australe.

La première demande la rupture totale des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales et radio-phoniques avec la Rhodésie, et l'imposition de sanction contre l'Afrique du sud et le Portugal en raison de leur refus d'observer le boycottage de ce pays. (Les Etats-Unis ont été aussi condamnés pour l'importation de chrome et de nickel rhodésien.)

La seconde condamne la politique coloniale de l'Afrique du sud, du Portugal et des pays qui les soutiennent.

Dans les deux cas, le représentant de la France a **voté contre**.

C'est là une position on ne peut plus claire.

Le titre de ce dossier surprendra plus d'un lecteur.

Il s'agit cependant d'un débat fondamental, et, qui plus est, d'actualité, sensible dans ce qu'il est convenu d'appeler le « monde » scientifique.

Il y a d'une part, les défenseurs convaincus de la notion traditionnelle de « races » humaines — et parmi eux une curieuse école dirigée par un prix Nobel américain, W. Shockley, généticien, qui défend l'idée de l'infériorité intellectuelle de la race noire, infériorité qui serait selon lui à caractère héréditaire et génétique — et, d'autre part, les chercheurs assurés que la notion de race est dépourvue de signification scientifique.

C'est ce dernier point de vue qu'expose le professeur Jacques Ruffié, dans le présent dossier.

« CHEZ
L'HOMME
LES RACES
N'EXISTENT
PAS... »

UNE ÉTUDE DU PROFESSEUR

Jacques
RUFFIÉ

Dirigeant le centre d'hématologie de l'Hôpital Purpan de Toulouse (C.N.R.S.), il s'est récemment vu confier la chaire d'anthropologie physique au Collège de France.

Le texte qui suit est sa leçon inaugurale qu'il a donnée devant une assistance nombreuse et passionnée le 7 décembre.

Par son caractère scientifique, certains jugeront peut-être que cette intervention dépasse le cadre habituel de notre action. Pourtant, le combat qui se poursuit dans le domaine de la science ne saurait nous laisser indifférents. Et nous avons pensé que ce texte d'une haute portée intéresserait aussi les non-spécialistes qui, même s'il leur paraît quelquefois ardu, y puiseront de nombreuses indications utiles, concernant l'analyse des groupes humains.

✱ LE DOSSIER
DU MOIS

BIEN que déjà ancienne, puisqu'elle est née dans notre pays, il y a plus d'un siècle, l'anthropologie physique se présente aujourd'hui comme une discipline en pleine évolution et profondément remaniée par tous les acquis de la biologie moderne.

L'anthropologie physique est la science qui étudie l'homme, en tant qu'espèce zoologique. Elle s'écarte, par ses méthodes et ses buts, de l'anthropologie sociale qui étudie l'homme en tant que membre d'une société et de l'anthropologie culturelle qui analyse le résultat de la connaissance et de l'activité psychique de l'être humain.

Pendant longtemps, ces différents aspects de l'anthropologie sont demeurés étroitement liés. Personne n'aurait envisagé d'étudier la biologie d'un groupe sans tenir compte de sa culture et de sa structure sociale. C'est dans cet esprit que le Dr Rivet créa le musée de l'Homme. Chez les Anglo-Saxons, et singulièrement aux Etats-Unis, l'anthropologie est restée une science unique, avec ses disciplines variées qui ont toujours conservé d'étroites relations.

Chez nous, et dans la plupart des pays latins, l'anthropologie physique s'est isolée peu à peu de la sociologie et de la culture. C'est tout récemment que l'on a compris combien cet isolement était peu justifié et stérile.

Or, chez l'homme, les races n'existent pas.

C'est pourquoi, malgré le nombre et la rigueur des travaux, personne n'a jamais pu se mettre d'accord sur le découpage racial de l'humanité ; il y eut naguère autant de classifications que d'anthropologues.

Cet échec était dû à une erreur d'interprétation.

L'anthropologie physique traditionnelle est fondée sur la notion de race. Pendant des années, à grand renfort de mesures et d'indices, on s'est efforcé de démontrer que l'espèce humaine était découpée en races biologiques, comme beaucoup d'espèces animales.

NOUS vivons dans un monde de vieux. Toutes les espèces ou les races animales qui nous entourent sont le fruit d'une longue évolution spécialisante. Au cours des âges, les groupes « jeunes » et peu différenciés ont éclaté en un grand nombre de formes spécialisées qui leur a permis de peupler les milieux les plus variés.

Cette spécialisation est d'origine génétique et repose sur un processus sélectif. Dans chaque écologie, le groupe a retenu les mutations favorables qui avaient une valeur adaptative et éliminé les autres. Par processus cumulatif, l'adaptation d'un groupe est devenue de plus en plus parfaite. Mais cette spécialisation piège l'individu dans son écologie. Il suffira de la moindre modification de l'environnement pour que l'espèce trop bien adaptée disparaisse à jamais. Ce phénomène explique l'extinction de la plupart des espèces dont les couches géologiques nous révèlent l'existence.

Spécialisation et raciation supposent donc un long processus de sélection naturelle. C'est le

résultat du tri exercé par les conditions d'environnement sur un ensemble de gènes. La spécialisation se traduit par un appauvrissement génétique.

Contrairement aux animaux qui l'entourent et représentent tous des formes spécialisées, l'homme est resté un être jeune et indifférencié.

Cette absence de spécialisation organique tient à l'extrême développement de son psychisme, qui lui permet de prendre conscience des problèmes écologiques qui se posent à lui, puis de les résoudre volontairement. L'être humain répond aux contraintes de l'environnement par des solutions culturelles ; elles sont rapides et bien ajustées ; grâce aux possibilités de communications logiques, elles diffusent largement et s'améliorent sans cesse ; chez l'homme l'expérience est transmise par l'éducation. On a souvent insisté sur la valeur adaptative des cultures. Les Touaregs, dont les tentes, l'habillement et le mode nutritionnel favorisent au maximum la thermorégulation n'ont pas à attendre, pour vivre au désert, l'apparition très aléatoire d'une série de mutations qui leur permettrait une lutte efficace contre le réchauffement. Grâce à leurs cultures, cette modification génétique est sans objet. Brusquement transplantés au désert les Esquimaux n'auraient aucune chance de survivre. Leur culture correspond à une autre écologie. L'homme est la seule espèce qui a peuplé presque tous les milieux de la terre émergée sans payer cette dispersion du coût très élevé de la spécialisation organique.

Au temps présent, avec les progrès de la science, la sélection naturelle tend à devenir nulle. La notion de race est très féconde pour le paléontologiste et très utile pour étudier les hommes anciens. Il est probable qu'à l'aube de l'humanité, à une époque où les cultures étaient encore balbutiantes, les hommes s'engagèrent dans la voie de la spécialisation. On lui doit les grands traits somatiques qui ont fait diviser l'humanité en mongoloïdes, caucasoïdes, négroïdes et primitifs. Mais cette tentative de diversification s'arrêta très vite, dès que les cultures furent suffisantes pour abaisser la sélection naturelle. L'homme s'est arrêté très tôt sur le chemin du vieillissement ; il restera toujours un être organiquement jeune et non spécialisé.

De plus, les populations ne sont pas restées isolées mais ont très vite subi des mélanges. Les groupes se sont faits et défaits, non point tellement selon des critères géographiques, mais selon des données culturelles.

L'erreur fondamentale des successeurs de Broca fut d'appliquer aux groupes vivants des méthodes valables pour étudier les animaux ou les groupes humains très anciens.

LONGTEMPS, anthropologie physique et anthropologie sociale n'eurent aucun point commun : elles ne parlaient pas le même langage et n'avaient, en définitive, rien à se dire. Tout devait changer, avec la découverte des facteurs sanguins qui, en permettant d'analyser directement une partie du stock génique, mit fin au mythe racial et révéla toute l'influence des faits culturels sur la structure biologique des populations humaines...

La généralisation de la transfusion sanguine à l'ensemble des populations devait apporter des informations précieuses sur la répartition des facteurs sanguins dans l'espèce humaine. Pour la première fois, des fréquences géniques étaient étudiées à l'échelle mondiale.

L'ampleur même de ces enquêtes allait entraîner la découverte de nombreux facteurs, dont l'étude constitue maintenant une science autonome : l'hémotypologie.

Nous avons eu l'heureuse fortune d'être associé à ce mouvement : c'est au Centre Régional de Transfusion Sanguine de Toulouse que nous devions en 1954, sur les conseils de nos maîtres les professeurs Albert Vandel et Camille Soula, initier nos premières recherches avec nos amis Jean Ducos et Robert Bierme. Nos enquêtes portaient sur les populations autochtones des vallées pyrénéennes. Plus tard, le Centre d'hémotypologie du C.N.R.S. devait nous permettre d'élargir nos travaux à différentes parties du monde.

Les facteurs aujourd'hui connus sont nombreux et variés. Les uns correspondent à des antigènes portés par les hématies : ce sont les « groupes sanguins » traditionnels. Il s'agit de constituants de la membrane cellulaire : leur rôle métabolique n'apparaît pas encore clairement. On les appelle, faute de mieux, les « molécules de constitution ».

On a découvert plus récemment des antigènes absents des globules rouges mais présents sur les globules blancs et les cellules de nombreux tissus. Leur chef de file est le système HLA. Ils jouent un rôle important dans les greffes d'organes et peut-être dans la défense contre certaines affections néo-plastiques. Ce sont les antigènes d'histocompatibilité.

D'autres facteurs cellulaires entrent dans la catégorie des « molécules actives ». Leur fonction métabolique est maintenant bien connue : telles les hémoglobines et l'immense famille des enzymes érythrocytaires dont le nombre de types identifiables ne cesse d'augmenter.

Il est intéressant de souligner que la majorité des enzymes connues à ce jour intéresse le catabolisme des hexoses, c'est-à-dire les voies essentielles de la bioénergétique. Toute modification intervenant dans ce domaine ne saurait être considérée comme « neutre ».

Il existe enfin des facteurs présents non sur les cellules mais dans le sérum : ce sont les haptoglobines, les transferrines, les iso-enzymes sériques et la famille des immunoglobulines dont le système le mieux connu, le Gm, est composé d'un nombre élevé d'allotypes.

Le biologiste dispose aujourd'hui de plusieurs centaines de facteurs groupés en systèmes génétiques autonomes. Presque tous présentent un polymorphisme étendu ; aussi le nombre de combinaisons possibles entre facteurs est très élevé.

A l'échelle de l'individu, ces facteurs permettent de définir un sujet de manière extrêmement précise. Cette identité hémotypologique est presque aussi rigoureuse que celle fournie par les empreintes digitales.

Au niveau du groupe, la répartition des hémotypes révèle la structure génétique d'une population.

La généralisation de la transfusion sanguine à l'ensemble des populations devait apporter des informations précieuses sur la répartition des facteurs sanguins dans l'espèce humaine. Pour la première fois, des fréquences géniques étaient étudiées à l'échelle mondiale.

EN comparant plusieurs populations, il devient possible de connaître leur origine, d'identifier les distances qui les séparent (au sens mathématique du terme), ce qui revient à évaluer leur proximité biologique, de suivre enfin leur modification dans le temps.

A l'échelle des espèces, ces systèmes génétiques permettent d'éclairer le sens de l'évolution et de découvrir les « paliers ancestraux » d'où sont parties les espèces vivantes ou disparues.

Il faut reconnaître que le matériel hémologique est exceptionnellement favorable pour de telles recherches.

En effet, tous les facteurs sanguins sont héréditaires et peuvent être considérés comme monomériques, c'est-à-dire contrôlés par un seul gène. Ils répondent donc à un modèle simple, d'utilisation facile.

De plus, leur mise en évidence est aisée. Ils offrent en général un aspect qualificatif et répondent au système binaire présence-absence.

Enfin, ils se prêtent remarquablement aux enquêtes de masse. Le sang, tissu liquide, est facile à prélever, à manipuler, à conserver.

Au prix de quelques précautions, il devient possible d'étudier des sujets vivant très loin des laboratoires. Certes, les facteurs sanguins sont présents sur bien d'autres cellules de l'organisme ; mais jamais les biopsies tissulaires n'auraient permis d'étudier un nombre aussi grand d'individus, en si peu de temps.

Lorsque l'on aborde l'analyse des populations humaines par les facteurs sanguins, deux types d'enquêtes sont possibles.

Les premières consistent à faire un « survol » global des grandes aires géographiques, et à rechercher les variations de fréquence des hémotypes sur de grands espaces.

Les résultats que l'on observe démontrent qu'il n'y a guère de concordance entre les différents systèmes ; chacun présente une répartition originale. Si l'on raisonnait en termes de races biologiques, on pourrait estimer qu'il y a presque autant de classifications que de systèmes hémotypologiques.

Pour expliquer cette contradiction, nous avons suggéré que l'apparition des différents systèmes n'était pas simultanée, mais au contraire largement étalée dans le temps, et suivait les grandes étapes de l'évolution des primates.

L'hémotypologie comparée démontre que cette hypothèse peut être retenue.

CERTAINS facteurs sanguins, tels ceux du système ABO, sont rencontrés dans tous les groupes humains, mais avec des fréquences variables. Ils ont dû précéder de loin l'homínisation et se trouvaient déjà, avec leur polymorphisme actuel, chez les premiers homíniens.

Leur présence dans la salive de tous les groupes de singes, y compris les platyrrhiniens localisés au Nouveau Monde, démontre qu'ils existaient chez l'ancêtre commun de l'écène.

Le passage des facteurs ABO sur les hématies, l'apparition de certains antigènes HLa ou quel-

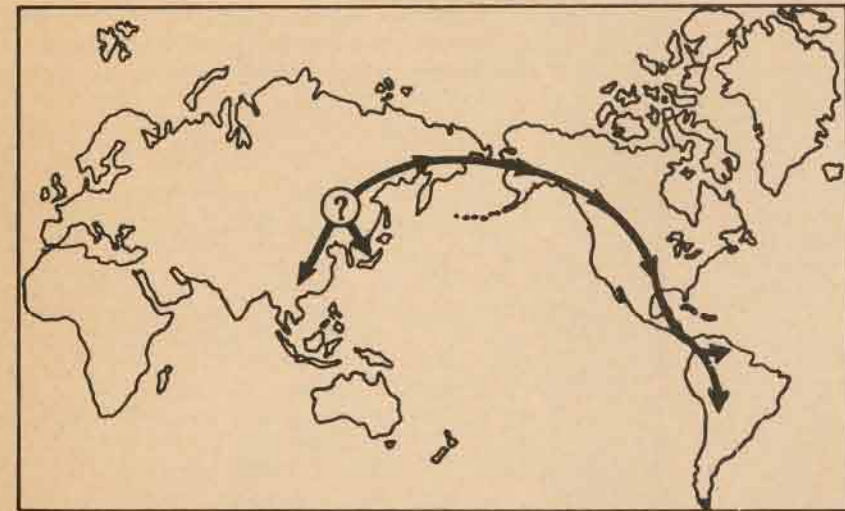
→ ques types d'immunoglobulines, sont communs à l'homme, au chimpanzé ou au gorille. Ils marquent le stade anthropomorphe.

D'autres facteurs sont propres à l'homme. Bien que rencontrés dans tous les groupes humains, ils présentent une répartition géographique moins généralisée. Quelques types prédominent dans certaines populations. Ils sont contemporains de l'homínisation et leur polymorphisme a suivi les premières migrations humaines. C'est le cas du système Rhesus ou du système Kell.

Une autre catégorie offre une répartition encore plus stricte, au point que l'on a pu parler à leur sujet de « marqueurs raciaux ». Leur apparition est sans doute récente et contemporaine du début de raciation qui s'est manifestée dans les premiers temps de l'humanité, mais qui n'eut pas de suite.

C'est le cas du système Diego uniquement localisé aux populations mongoloïdes de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, Thibet) et à diverses tribus amérindiennes. Les facteurs Sutter, G6PDA, Gm (6) sont rencontrés uniquement chez les noirs, le facteur Gm (1, 2) est caractéristique des Aïnou.

Sur le plan de l'évolution, les systèmes sanguins « marquent » les différents paliers de l'histoire des primates et, plus tard, de celle des hommes.



Sens probable des migrations des populations mongoloïdes primitives porteuses du facteur Diego.

Une dernière catégorie est formée de facteurs étroitement localisés à certains points du globe, qu'ils ne débordent guère : leur apparition est encore plus récente et peut ne remonter qu'à l'époque historique.

Nous en donnerons un exemple :

L'hémoglobine E est typiquement présente au Cambodge et dépasse à peine les frontières de l'ancien empire Khmer. Les populations venues de la Péninsule cambodgienne à Madagascar aux X^e et XI^e siècles en étaient dépourvues. Par contre, cette hémoglobine est présente chez les Cambodgiens installés sur les côtes d'Afrique du Sud aux XVII^e et XVIII^e siècles. C'est donc entre ces deux dates que l'on peut situer son apparition. Il aura suffi que l'hémoglobine E soit douée d'une forte valeur sélective pour qu'elle se diffuse avec rapidité dans la population d'origine.

Ainsi, sur le plan de l'évolution, les systèmes sanguins n'ont pas tous la même signification, mais « marquent » les différents paliers de l'his-

On a longtemps admis que les populations du versant nord des Pyrénées centrales appartenaient au même type racial. Or, nous avons observé qu'il existait des différences de répartition dans les facteurs sanguins quand on passait d'une vallée à l'autre.

toire des primates et, plus tard, de celle des hommes.

Chaque étape est représentée par l'apparition de nouveaux facteurs couplés à des remaniements chromosomiques caractéristiques. Elle est marquée par des modifications des chaînes peptidiques qui se révèlent composées de paléo-séquences, propres à tout le phylum et de néoséquences propres à chaque palier évolutif.

En tenant compte de ces données, il est possible d'établir une taxonomie hémotypologique et cytogénétique qui précise la systématique traditionnelle des zoologistes.

On obtient ainsi des informations précieuses sur les grandes étapes qui mènent à l'homme et sur les modalités de l'évolution.

A partir de là, nous avons été amenés à proposer, avec notre ami Brunetto Chiarelli, une théorie chromosomique de l'homínisation qui cadre assez étroitement avec les faits mis à jour par la paléontologie.

L'ANALYSE des facteurs sanguins peut se faire selon une autre approche : celle de leur répartition non plus sur des vastes espaces géographiques, mais au sein d'une population considérée comme racialement homogène par l'anthropologie classique. Il apparaît le plus souvent que cette population peut être scindée en de multiples sous-groupes qui présentent entre eux des différences de fréquences géniques hautement significatives.

On peut en citer maints exemples.

On a longtemps admis que les populations du versant nord des Pyrénées centrales appartenaient au même type racial. Or, nous avons observé qu'il existait des différences de répartition dans les facteurs sanguins quand on passait d'une vallée à l'autre.

Les faits sont encore plus évidents si l'on considère ce que l'on appelle dans les ouvrages classiques la « race méditerranéenne ».

Celle-ci aurait peuplé toutes les régions circum-méditerranéennes en se prolongeant au Sahara sous la forme d'une sous-race saharienne et dans la péninsule arabique sous la forme d'une sous-race sémitique dite aussi sud-orientale.

L'analyse hémotypologique de ces groupes humains démontre tout ce que cette conception a de fallacieux.

Au cours des quatorze dernières années, nous avons pu étudier la répartition des facteurs sanguins au Sahara et dans le Proche-Orient.

Il apparaît d'abord que la « sous-race » saharienne ne correspond à aucune entité biologique, mais qu'elle est faite d'un nombre élevé de groupes présentant des différences de fréquences géniques très significatives. Il est frappant de constater que le découpage biologique de ces groupes est superposable à leur découpage ethnique.

Nous retrouverons ce phénomène avec une grande constance : il démontre le rôle joué par la culture dans la constitution génétique des populations humaines.

De plus, si l'on dresse un tableau d'ensemble, les populations se disposent suivant un certain ordre. Ceci est particulièrement net pour les systèmes ABO, Rhesus et MN.

Quand on va du nord au sud, on observe une variation continue des fréquences géniques, brusquement coupée par deux « accidents » situés au niveau des 27^e et 22^e parallèles.

DANS le Proche-Orient, la race méditerranéenne sous sa forme sémitique ou sud-orientale apparaît tout aussi morcelée.

Nous avons pu effectuer trois séries d'enquêtes : la première dans les ethnies libanaises, la seconde chez les bédouins du désert jordanien et de la Péninsule arabique, la troisième chez les Kurdes.

Les Libanais ne forment pas une population génétiquement homogène, mais composée de fractions qui correspondent aux groupes ethnico-religieux.

Mais alors qu'au Sahara les groupes ethniques se localisent chacun dans une zone géographique déterminée, les ethnies libanaises sont extrêmement imbriquées. Il s'agit de véritables isolats sociaux qui, malgré une cohabitation prolongée, ont conservé leur singularité culturelle et génétique. L'une explique l'autre : en effet, les croisements s'effectuent de manière préférentielle, et parfois exclusive, à l'intérieur d'une même ethnie. Jusqu'à une date récente, les croisements inter-ethniques étaient assez rares et sans grande conséquence biologique.

De plus, terre d'accueil et de refuge, le Liban a reçu au cours de son histoire de multiples apports étrangers. Les nouveaux-venus allaient se fixer électivement dans l'ethnie qui correspondait à leur culture. Les Arabes venant du Maghreb s'intégrèrent au groupe Sunnites; les Chiites ont hérité d'apports mésopotamiens et perses, tandis que les hommes venus de Grèce se fixaient volontiers chez les chrétiens orthodoxes.

Ainsi les apports étrangers sont allés renforcer périodiquement la singularité génétique de chaque groupe.

Les bédouins d'Arabie au contraire, grands nomades qui appartiennent tous à une même culture, révèlent une étonnante homogénéité biologique. Ils constituent sans doute l'un des peuples les plus anciens et les moins métissés du Proche-Orient.

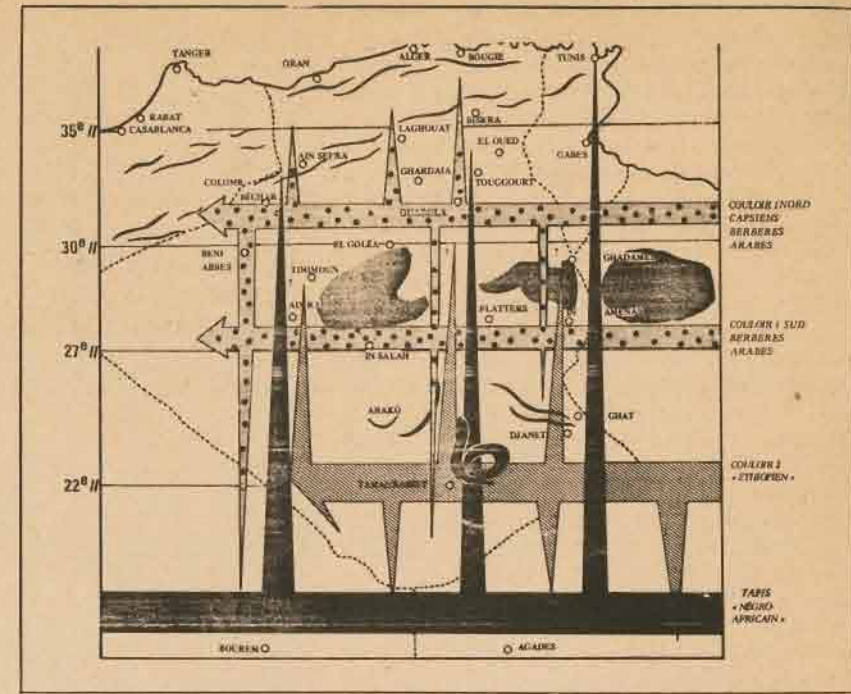
Les Dravidiens des Indes ont longtemps été considérés comme appartenant à une seule race mélando-indoue.

En réalité toutes les enquêtes hémotypologiques (dont beaucoup n'ont pu être publiées pour des raisons d'ordre politique) démontrent qu'il existe des différences très significatives entre les castes qui cependant vivent côte à côte. L'Inde est une mosaïque d'isolats culturels et, partant, biologiques.

Il est inutile de multiplier les exemples : on en rencontrerait partout dans le monde.

L'hémotypologie démontre qu'au temps présent, aucune population ou presque, n'est en état de mélange parfait. L'équilibre génique idéal n'existe pas au palier humain. Les unions ne se font pas au hasard, mais sous l'influence consciente ou non, de données culturelles.

La présence d'isolats se retrouve au sein même des grandes cités industrielles que l'on sait douées d'un fort pouvoir homogénéisant.



Courants géniques dans le Sahara africain.

Les unions ne se font pas au hasard, mais sous l'influence, consciente ou non, de données culturelles.

L'Inde est une mosaïque d'isolats culturels et, partant, biologiques.

Si, grâce aux progrès techniques, les barrières géographiques se sont abaissées, les frontières culturelles ou socio-économiques persistent et, dans certains cas, se renforcent.

Même le « melting pot » new-yorkais n'a pas réussi à brasser les hommes : les fichiers des Centres de transfusion de Manhattan révèlent des différences de répartition dans les facteurs sanguins, selon que le service est implanté près de Harlem, dans China-Town ou sur la V^e Avenue. Si, grâce aux progrès techniques, les barrières géographiques se sont abaissées, les frontières culturelles ou socio-économiques persistent et, dans certains cas, se renforcent.

QUELS sont les éléments qui entrent dans la constitution biologique des populations actuellement vivantes? Il y en a au moins quatre.

Le premier phénomène qui doit être pris en considération est ce que l'on peut appeler le « stock ancestral ». Les facteurs sanguins viennent de loin, puisque certains existaient avant l'homínisation. Ce que nous étudions aujourd'hui n'est que le résultat d'une longue histoire, où les mélanges et les migrations ont joué un rôle essentiel. Pour les facteurs les plus anciens, tels ceux du système ABO, ce stock ancestral est difficile à définir car il fut trop souvent remanié au cours de la préhistoire.

Par contre, les informations données par les systèmes plus récents sont généralement mieux utilisables. Nous prendrons comme exemple la répartition du facteur Diego dans le monde.

Ce facteur est uniquement localisé aux populations mongoloïdes de l'Extrême-Orient (Chine, Japon) avec une « coulée » à l'Ouest dont la limite nous semble être le Thibet et le Népal et aux populations d'Amérique à l'exception des Esquimaux et de quelques tribus paléo-amérindiennes.

Nous pensons que cette répartition permet les conclusions suivantes :

1^o La présence du facteur Diego chez les Japonais, Chinois et Amérindiens constitue une nou-

→
 velle preuve en faveur de l'origine extrême-orientale des Indiens d'Amérique.

2° Le facteur Diego dut être initialement porté par une population peut-être localisée à l'Asie centrale ou du Nord et qui aurait subi deux types de migrations :

— L'une vers l'Amérique, sous forme de petits groupes isolés, peuplant un territoire à peu près vide; ces groupes n'auraient presque pas reçu d'apports extérieurs. Cette absence ou cette rareté des mélanges fait que le facteur Diego a pu conserver chez les plus isolés une haute incidence;

— L'autre se serait effectuée vers le Sud-Est asiatique. Mais ces populations Diego + auraient rencontré assez vite des populations Diego — (venant en particulier de Thaïlande). Les premières se seraient diluées dans les secondes, ce qui explique la diminution progressive de fréquences du facteur Diego quand on va du nord au sud en suivant les côtes de la mer de Chine.

Certains problèmes posés par la répartition « ancestrale » des facteurs sanguins ne sont pas encore résolus. Nous avons récemment décrit l'allotype Gm (-1, -17, +21) dans le village basque de Macaye et dans un isolat kurde. Cet hémotype ne semble exister dans aucune autre population humaine. Peut-être s'agit-il là d'un simple phénomène de convergence dû au hasard. Peut-être témoigne-t-il de relations anciennes entre deux groupes, sur lesquelles préhistoriens et ethnologues nous éclaireront un jour.

LE deuxième phénomène qui a dû jouer un rôle important dans la formation des groupes humains correspond à la dérive génique.

Il s'agit d'un phénomène imprévisible, aléatoire qui, par pertes successives de gènes intervenant au hasard peut, en quelques générations, modifier profondément la structure d'une population. La dérive génique est d'autant plus forte que la population est de faible effectif et biologiquement isolée (c'est-à-dire condamnée à des croisements internes). Curieusement, les mathématiciens n'ont pas encore estimé avec rigueur les variations de la dérive en fonction de ces deux paramètres (taille de l'échantillon et degré d'isolement). Il semble bien que tous les groupes humains soient passés, au moins au début de leur histoire, par le stade d'isolats. Aussi, deux populations issues d'un même groupe et initialement identiques mais ensuite séparées ont pu donner naissance à deux populations très différentes.

LE troisième élément qui intervient dans la formation des groupes est d'ordre culturel. Les cultures sont souvent responsables de la formation des isolats; de plus, elles imposent le sens des croisements, orientent les migrations, provoquent l'éclatement des groupes anciens et la formation de groupes nouveaux. Tout cela peut se faire en un temps très court.

Nous en citerons des exemples qui ont fait l'objet d'enquêtes récentes du Centre d'Hématologie.

La présence du facteur Diego chez les Japonais, Chinois et Amérindiens constitue une nouvelle preuve en faveur de l'origine extrême-orientale des Indiens d'Amérique.

Un même hémotype découvert dans le village basque de Macaye et dans un isolat kurde ne semble exister dans aucune autre population humaine.

1° Il y a un siècle, en 1870 exactement, huit Indiens Jicaques du Honduras, quatre hommes et quatre femmes, décidèrent d'échapper aux conditions de servage où les tenaient les colonisateurs espagnols et métis et se réfugièrent à 1 500 m d'altitude dans la Montaña de la Flor, à une centaine de kilomètres au nord de la capitale, Tegucigalpa.

Né d'une révolte contre l'esclavage, mais aussi conscient du danger que faisaient courir à leur culture, sinon à leur vie, les contacts avec l'étranger, ce groupe de Jicaques s'isola rigoureusement dans son domaine et refusa, pendant un siècle, tout contact extérieur. Les habitants de la Montaña de la Flor ont conservé leurs croyances, leur mode de vie et rejeté le christianisme qu'on leur avait imposé, tout comme l'habillement des colonisateurs.

Madame A. Chapman fut la première ethnologue à gagner suffisamment leur confiance pour pénétrer sur leur territoire en 1954 et vivre assez longtemps auprès d'eux pour les étudier. Protégés par leur isolement, ce groupuscule avait non seulement réussi à survivre mais encore à se développer puisqu'au moment où le Centre d'Hématologie fit sa première enquête dirigée par nos amis Albert Jacquard et Jean-Claude Guillec, cette population atteignait près de 300 sujets.

En un siècle, une communauté s'est formée qui a conservé ou repris toutes les particularités de la culture jicaque.

Sur le plan génétique, le groupe de la Montaña de la Flor avait constitué un isolat presque absolu. Toutefois, quelques femmes « étrangères » appartenant à des communautés voisines présentaient moins de 4 % de l'effectif. Mais elles avaient fourni 40 % du patrimoine génétique actuel. Cette utilisation optimum d'un flux d'immigration au demeurant très discret mérite d'être soulignée.

Un deuxième exemple peut être pris chez les Touareg qui ont fait l'objet de plusieurs enquêtes du Centre d'Hématologie du C.N.R.S. au cours des cinq dernières années.

Nous avons étudié avec A. Jacquard un certain nombre de populations « périphériques » allant des rives septentrionales de la Méditerranée (Rousillon) à l'Afrique noire (Gagous), au moyen de 5 systèmes sanguins (ABO, MNSs, P, Rhés, Kell Cellano), ce qui donne lieu à 18 facteurs.

27 populations ont pu être localisées. Elles se divisent en trois groupes (ou en trois « nuages »).

— Un groupe caucasoïde fait de l'échantillonnage nord-méditerranéen et d'un certain nombre de populations sahariennes ou proche-orientale (Reguib Saoura, Arabie Séoudite et surtout Touareg Kel-Koumen situées très au sud) qui ont pu jouer un rôle important dans la diffusion des gènes caucasoïdes à la hauteur du 22^e parallèle;

— Un nuage inférieur, formé des populations négroïdes : Gagous, Agadésiens, Iklan (serviteurs des Touareg raziés chez les noirs) qui ont, malgré une étroite cohabitation avec leurs maîtres blancs, conservé leur individualité biologique;

— Il existe en outre un groupe moyen, venant s'inclure assez exactement entre les deux précédents et qui comprend, outre les Ethiopiens, la majorité des ethnies sahariennes. Les Peuls, pasteurs et nomades, occupent une place isolée à l'extrémité du nuage central. Un sous-groupe s'autonomise qui rassemble certains Touareg nomades des massifs montagneux du Sahara central et des populations sédentaires d'Idèles qui ont, traditionnellement, de nombreux contacts.

On obtient donc un système très cohérent dans lequel les populations se rassemblent davantage par affinité culturelle que par voisinage géographique.

LE quatrième élément qui entre en jeu dans la constitution des groupes tient au fait que la plupart des gènes ne sont pas indifférents mais peuvent se révéler favorables ou défavorables selon les conditions de milieu.

Nous avons vu que l'homme, grâce à son activité consciente, avait diminué la pression sélective naturelle. Toutefois, cette activité peut créer de nouveaux facteurs sélectifs. Mais cette nouvelle sélection est aussi mouvante et variée que la culture elle-même : elle peut entraîner la formation de groupes mais ne saurait aboutir à la raciation : tout sera remis en cause bien avant que la différenciation organique ait pu même s'amorcer.

C'est ainsi que des facteurs sanguins semblent liés à certaines conditions écologiques et donc à certaines cultures qu'ils permettent de suivre dans le temps.

Le cas le plus typique est celui de l'hémoglobine S en Afrique sud-saharienne, que l'on rencontre dans des populations ayant en commun un certain nombre de traits culturels : linguistiques, archéologiques, agricoles. Les biologistes ont démontré, depuis une quinzaine d'années, que l'hémoglobine S protégeait du paludisme.

Livingstone a supposé que les peuples ayant introduit l'agriculture en Afrique noire étaient porteurs de l'hémoglobine S. En défrichant la forêt, ces nouveaux agriculteurs ont permis la

formation de flaques d'eau permanentes ou semi-permanentes, favorables au développement des anophèles, vecteurs du paludisme.

Cette mise en valeur des terres fit en même temps diminuer la faune sauvage : l'homme devenait ainsi le principal mammifère sur lequel les anophèles pouvaient se nourrir. Aussi les espèces primitives zoophiles et peu nombreuses firent place à des espèces anthropophiles aujourd'hui largement répandues.

Toutes les conditions étaient réunies pour fixer le paludisme à l'état endémique et, en même temps, assurer les conditions sélectives d'extension du gène Hb S. En comparant les tribus voisines, il est possible de connaître le sens des migrations et d'évaluer l'époque où un certain type de culture a pu s'instaurer.

Nous avons pu, avec Georges Larrouy, analyser un phénomène assez comparable chez les Amérindiens Galibi de Guyane qui, dans la zone littorale, présentent des échanges commerciaux avec leurs voisins noirs. A la faveur de ces contacts, s'est instauré un discret métissage qui a introduit chez ces Galibi le gène Hb S propre aux négro-africains. De ce fait, les Galibi résistent bien au paludisme et présentent une courbe démographique favorable, alors que les Indiens de la forêt sans contact avec les noirs et « non métissés », paient un lourd tribut à l'endémie malarique. Il faut souligner que, dans ce cas, le métissage n'a guère de traduction morphologique. Il dut à l'origine, porter sur un petit nombre d'individus; mais les groupes Galibi ont conservé et diffusé le gène qui leur était utile. Par leur héritage génétique et leur comportement culturel, ils se rapprochent des noirs, alors que leur morphotype les range sans hésitation près des Amérindiens de la forêt guyanaise.

Il suffira maintenant que, sous l'effet d'une chimio-prophylaxie bien conduite et d'une lutte anti-anophélienne efficace, le paludisme disparaisse pour que le gène Hb S ne confère plus aucun avantage sélectif.

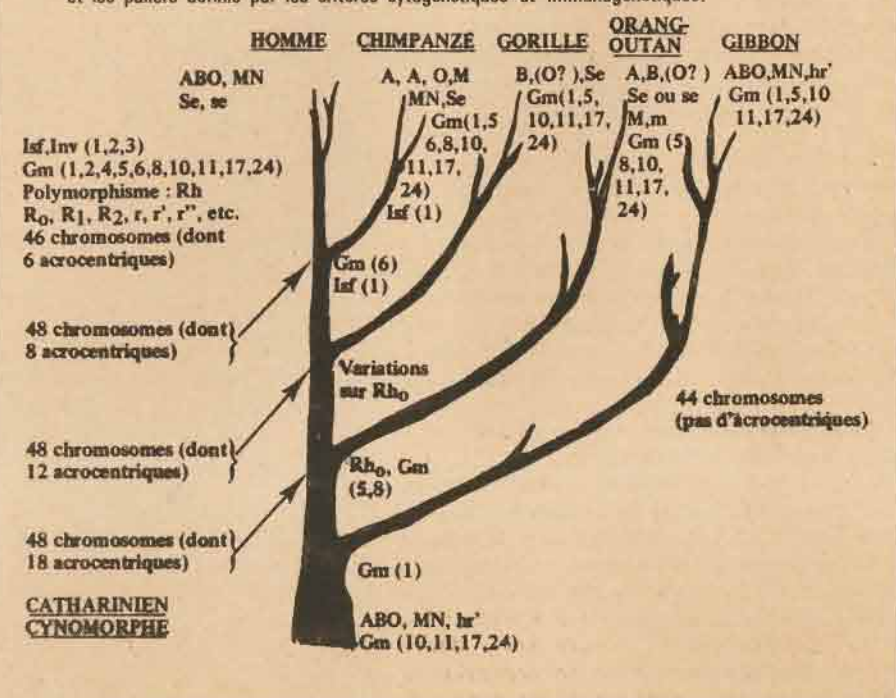
Il redeviendrait alors une simple mutation défavorable, génératrice d'une anémie grave, la sicklémie, qui peu à peu tendrait à être éliminée. Une nouvelle modification des conditions technico-sociales suffirait donc à changer la constitution génétique du groupe.

Des phénomènes analogues ont été décrits pour bien d'autres mutations comme la thalassémie, les déficits en glucose-6-phosphate déshydrogénase. Il est probable que dans la grande famille des iso-enzymes, bien peu de « molécules actives » sont insensibles aux modifications de l'environnement créé par l'homme.

Même les facteurs sanguins, longtemps considérés comme neutres, semblent maintenant impliqués dans des processus immunitaires.

On sait depuis longtemps que certains types de groupes sanguins sont plus sensibles que d'autres à des infections virales, bactériennes ou parasitaires. Le sens de la sélection pourra donc être conditionné par la nature des agressions qui dépend pour une large part des habitudes culturelles. Selon leurs coutumes, leur niveau de vie, leur alimentation, des individus seront plus ou

— Schéma de synthèse montrant l'évolution monophylétique probable du groupe hominien et les paliers définis par les critères cytogénétiques et immunogénétiques.



→ moins exposés aux germes infectieux, auront plus ou moins accès aux actions préventives (vaccinations) ou curatives (chimiothérapie, antibiotiques).

Mais le processus immunitaire doit aussi jouer par d'autres voies. Il peut exister, au cours de la grossesse, une véritable compétition antigénique entre la mère et le fœtus qui tend, à la faveur de l'immunisation maternelle, à éliminer certains gènes. Parfois, ce sont les groupes sanguins du fœtus, et en particulier ceux appartenant au système Rhesus, qui sont directement responsables de cette immunisation. Dans d'autres cas, elle tient à des substances largement répandues dans la nature, qui sont très proches de certains facteurs sanguins. Ces antigènes naturels entraînent une puissante immunisation de la mère, avant toute grossesse. C'est l'hétéro-immunisation responsable de l'élimination des fœtus portant des antigènes voisins de ceux qui ont sensibilisé la mère. Or, l'hétéro-immunisation dépend du type d'environnement de l'individu, et en particulier de la nature et de son mode d'alimentation. Ce processus a dû jouer un rôle important dans la sélection des facteurs ABO.

Il est possible que la surprenante uniformité que les tribus amérindiennes présentent pour ce système immunologique n'ait pas d'autre origine.

LA génétique des populations est indissociable de l'écologie : mais on sait, au palier humain, la complexité de ce terme, qui englobe une foule d'éléments culturels difficiles à mesurer et dont l'évolution est imprévisible.

La définition d'une hématologie géographique, que nous avons entreprise avec M. Jean Bernard, démontre que chaque type culturel offre un « profil hématologique » singulier.

Les populations les plus archaïques qui vivent encore de la cueillette et de la chasse présentent surtout les stigmates sanguins liés aux agressions de l'environnement naturel. Celles qui sont vouées à l'agriculture de commercialisation offrent fréquemment des signes hématologiques de carence. Les sociétés industrielles ignorent presque totalement ces deux types de troubles, mais sont frappées d'agressions toxiques. Celles-ci atteignent leur maximum dans les pays en début de phase industrielle qui ont des méthodes de protection défectueuses.

Sans doute l'on ne connaît encore qu'une petite partie des relations qui unissent la culture et la biologie. Elles sont certainement étroites et s'affirment au fur et à mesure que l'on découvre le rôle physiologique exact des facteurs sanguins. En même temps, le schéma traditionnel de « races humaines » s'estompe. L'étude des facteurs sanguins démontre que la plupart des ensembles considérés autrefois comme appartenant à une même race sont en réalité hétérogènes et formés d'une série de populations qui présentent entre elles des différences de fréquences géniques très significatives. De plus, ces structures ont toujours un caractère provisoire : elles varient avec le temps.

L'équation de Hardy-Weinberg qui, pour une population fermée, prévoit la constance de répartition des gènes au fil des générations, peut être

La génétique des populations est indissociable de l'écologie : mais on sait, au palier humain, la complexité de ce terme, qui englobe une foule d'éléments culturels difficiles à mesurer, et dont l'évolution est imprévisible.

L'étude des facteurs sanguins démontre que la plupart des ensembles considérés autrefois comme appartenant à une même race sont en réalité hétérogènes et formés d'une série de populations qui présentent entre elles des différences de fréquences géniques très significatives.

Le terme « race » est, pour l'humanité présente, dépourvu de signification.

vérifiée dans les élevages de drosophiles ou de souris. Elle ne l'est pas sans doute dans les espèces sauvages et sûrement pas chez l'être humain. Les hommes n'ont jamais été en état de panmixie; leurs cultures et les échanges qu'elles impliquent leur interdit de s'enfermer dans un équilibre génique prolongé.

Et nous pensons avec Jean Hiernaux que le terme de « race » est, pour l'humanité présente, dépourvu de signification.

Les hommes se caractérisent par une localisation géographique et surtout par des cultures originales. Ces deux séries de facteurs peuvent entraîner une certaine répartition génique; ils ne créent, en aucun cas, de nouvelles races. Le concept de race doit être remplacé par celui de population faite d'individus présentant entre eux plus de croisements qu'ils n'en présentent avec les autres. Ces populations ne sauraient être stables : elles se font et se défont sans cesse. Elles constituent un moment dans l'histoire des groupes humains. C'est désormais sous cet aspect dynamique et, dans le sens d'un perpétuel mouvement, qu'il conviendra d'aborder l'analyse de l'espèce humaine.

L'ANTHROPOLOGIE physique a maintenant les moyens d'analyser, avec beaucoup de précision, la structure et l'évolution des groupes humains.

Elle nous révèle toute l'importance de la culture dans le devenir biologique des populations et la fragilité des équilibres qui ont permis à l'humanité d'arriver jusqu'à nous.

Mais les précisions mêmes de l'anthropologie physique nous montrent ses limites. Elle décrit mais n'explique pas; elle atteint des phénomènes dont l'origine lui échappe. Ce sera le rôle de l'anthropologie sociale, de l'ethnologie et de la préhistoire d'en révéler les causes.

Ensemble, elles forment cette « science de l'homme » encore balbutiante, mais qui apparaît maintenant indispensable. Au temps présent, ce travail de synthèse est seul capable d'apporter une meilleure connaissance du milieu humain. Cette connaissance est nécessaire à notre survie. Elle implique une approche multidisciplinaire qui doit inclure tous les peuples.

Dans cette œuvre, les organismes internationaux tels que l'Organisation mondiale de la santé et l'U.N.E.S.C.O. auront un rôle éminent à jouer. Echappant aux égoïsmes des patries, ils sont les mieux placés pour travailler en toute indépendance et en pleine lumière. Cette tâche ne saurait attendre. Pour l'avoir longtemps négligée, le monde est aujourd'hui entouré de périls. Face à l'altération de l'environnement broyé par la technique au service du profit, devant une poussée démographique démentielle, dont on connaît les causes mais dont on veut ignorer les remèdes, cet effort est d'une urgente nécessité. Il permettra de dresser, en pleine conscience et en toute liberté, cette prospective de l'humanité que beaucoup appellent de leurs vœux comme une « étude de l'avenir qui n'est plus à attendre mais à construire ».

Jacques RUFFIE

histoire

Il y a 40 ans Hitler prenait le pouvoir

LE monde n'a pas fini de s'interroger sur le national-socialisme, sa nature, son idéologie et surtout sur les conditions dans lesquelles Adolf Hitler est parvenu au pouvoir en Allemagne, il y a exactement quarante ans, le 30 janvier 1933.

Toute une littérature a été publiée, en Allemagne comme en France, qui ne contribue pas toujours à éclaircir l'événement. On met souvent en avant les aspects fantastiques du III^e Reich (si Hitler avait eu la bombe atomique...) et plus souvent encore on tend à *personnaliser* le national-socialisme. On parle moins, alors, du fascisme allemand et de ses caractéristiques que de ses chefs, d'Adolf Hitler, Heinrich Himmler, Heydrichs, Eichmann ou Goebbels. On s'interroge sur leur psychologie : quel type de monstres était-ce ? Or, à notre sens, insister sur ces aspects psychologiques contribue souvent à masquer les ressorts cachés et profonds du national-socialisme.

Aujourd'hui, chez les historiens, l'accord s'est assez largement fait sur les conditions dans lesquelles les nazis ont pu s'emparer du pouvoir. Le parti national-socialiste, après l'échec du putsch de novembre 1923 était redevenu un petit parti. Aux élections de 1928 il avait recueilli moins de 3% des voix... Vint la crise économique mondiale qui, à partir de 1929, frappa plus durement l'Allemagne qu'aucun autre pays européen. Durant l'hiver 1932, le Reich comptait 6 millions de chômeurs. Plus de 20 millions d'Allemands n'avaient pour vivre que de maigres allocations de chômage et étaient réduits à la soupe populaire.

La montée du nazisme coïncide avec cette crise économique. Mais le N.D.S.A.P. ne serait sans doute pas devenu un parti de masse s'il n'avait bénéficié du soutien actif des milieux économiques, de la grande industrie.

Grâce aux fonds ainsi recueillis, Hitler peut développer une propagande intense, nationaliste et antisémite, qui lui vaut le ralliement d'une grande partie de l'électorat traditionnel des partis de droite. Quand on examine aussi bien les résultats des élections que la composition du parti nazi, on mesure à quel point le national-socialisme a séduit les couches moyennes ruinées par l'inflation d'abord, par la crise

ensuite. Ce n'est que plus tard que le national-socialisme mordra sur les milieux ouvriers, les chômeurs en particulier.

Les nationaux socialistes introduisent dans la vie politique allemande des méthodes terroristes. De 1930 à 1933 ils s'efforcent d'anéantir physiquement leurs adversaires. En 1932, on se bat chaque dimanche dans les rues des grandes villes allemandes. Et chaque dimanche le sang coule.

Du fait de leur nationalisme, les nazis ont bénéficié de l'appui des milieux chauvins et de la Reichswehr. Les généraux allemands savaient que Hitler était l'homme du réarmement de l'Allemagne.

La prise de pouvoir s'est opérée quasi légalement. Après l'échec successif de Von Papen et de Von Schleicher, le maréchal Von Hindenburg, président de la République, confie à Hitler le poste de chancelier. Dans le premier ministère qu'il forme en janvier-février 1933, les nationaux-socialistes sont peu nombreux : Hitler est chancelier, Frick ministre de l'Intérieur, Goering chargé des affaires de Prusse. La plupart des ministères sont tenus par des représentants de la « droite classique ».

Le 2 février des groupes de SS mettent le feu au Reichstag et... accusent les

communistes. Cette provocation grossière n'est évidemment qu'un prétexte : elle a pour but de permettre l'arrestation dans la nuit même de milliers de communistes et faire attribuer au chancelier des pouvoirs plus étendus à la veille des élections générales (les premières et les dernières du Reich).

Du nouveau Reichstag, après avoir déclaré la nullité des voix communistes (malgré la terreur ils avaient obtenu 5 millions de suffrages), Hitler obtient le vote des pleins pouvoirs qui signifie en fait la fin d'un régime. Cette modification de la constitution de Weimar, pour laquelle la majorité des 2/3 était indispensable, n'a pu être obtenue que grâce à l'appui des voix du Zentrum catholique.

Aujourd'hui, il nous paraît important de souligner les complicités et les appuis dont l'hitlérisme a bénéficié à ses débuts.

Mais peut-être l'enseignement le plus actuel de cette prise de pouvoir par Hitler est-il ailleurs. Si le national-socialisme a pu l'emporter c'est parce qu'il a pu battre ses adversaires séparément, c'est parce qu'il n'a pas trouvé en face de lui des forces de gauche unies. On oublie souvent qu'en novembre 1932, aux dernières élections de la République, les socialistes-démocrates avaient recueillis 7 millions de voix et les communistes 6 millions. Ensemble, ils avaient donc 13,2 millions de voix soit, en chiffres ronds, quinze cent mille de plus que les nazis et 25 sièges de plus qu'eux.

Si ces forces n'ont pu empêcher le national-socialisme de triompher, c'est parce que jusqu'au bout elles sont restées divisées.

Gilbert BADIA.

combat
pour
la paix

Mensuel édité
par le Conseil National
du Mouvement de la Paix

35, RUE DE CLICHY, PARIS-9^e

Tél : 874-35-86 - C.C.P. Paris 10.072-53

**LA PAIX,
COMMENT Y
CONTRIBUER,
AUJOURD'HUI ?**

Sur ce thème, la revue COMBAT POUR LA PAIX (1) a ouvert dans son numéro du 15 novembre une grande enquête, dans le cadre de la préparation de deux journées de réflexion sur ce thème, organisées les 27 et 28 janvier par le MOUVEMENT DE LA PAIX.

Cette enquête continue dans le numéro du 15 décembre. Des journalistes, des responsables syndicaux, des universitaires, des personnalités religieuses, des militants répondent à la question.

(1) Un numéro : 2 F (timbres-poste admis).
L'abonnement d'un an : 18 F (jeunes et étudiants : 15 F).



Simone Schwarz-Bart

livres

« Pluie et vent sur Télumée Miracle »

qui avaient piétiné, lacéré, déchiré sa charité (...)

» Elle tournait, se baissait, se relevait d'un geste qui subtilisait nos tourments, portait nos existences aux nues pour nous les rendre, dépouillées de toute fange, limpides. Et puis, l'élan faiblit, elle s'immobilisa au milieu du cercle, haletante et déjà une autre danseuse la reconduisait avec un geste d'amitié avant de prendre sa place et dire ce qu'il en était d'elle-même et de ses rêves... la vie qu'elle aurait voulu avoir et celle qu'elle avait eue (...)

» Je demeurai immobile devant le tambour. Les doigts d'Amboise bougeaient doucement sur la peau de cabri, semblant y chercher comme un signe, l'appel de mon poulx. Saisissant les deux pans de ma robe, je me mis à tourner comme une toupie détraquée, le dos courbe, les coudes relevés au-dessus des épaules, essayant vainement de parer des coups invisibles. Tout à coup, je sentis l'eau du tambour couler sur mon cœur et lui redonner vie, à petites notes humides d'abord, puis larges retombées qui m'ondoyaient et m'aspergeaient tandis que je tournais au milieu du cercle, et la rivière coulait sur moi et je rebondissais et c'était moi Adriana et baissée et relevée, moi, Ismène aux grands yeux contemplatifs, moi, Olympe et les autres... »

Voilà. Il faut bien m'arrêter là au milieu de ce paragraphe plutôt que de tel autre, m'arrêter, ne serait-ce que pour vous permettre de souffler. L'auteur ne vous en laisserait pas le temps. Les alinéas, je les ai mis d'autorité, à chaque tournant. M'arrêter, pour m'expliquer...

Après une semaine de tête-à-tête avec Simone Schwarz-Bart une plongée d'une semaine dans l'univers de Télumée, après avoir noirci d'annotations, de citations, la moitié d'un cahier de cinquante pages, je n'ai rien trouvé de mieux que de céder la parole à Simone Schwarz-Bart elle-même.

Ainsi, vous saurez qu'en ouvrant son livre vous vous tenez au seuil d'un monument, d'une cathédrale. Libre à vous d'y entrer et d'en admirer les colonnes, d'en découvrir la fresque... les fresques. L'esclavage et ses séquelles. L'Afrique en sommeil, en méditation, en révolte, en palabres coupées de sentences, en images, en chants, en danses, en musique, en résignation, en triomphe, sur les bords de la

mer Caraïbe, au flanc des mornes, au creux des « fonds » de la forêt antillaise... Les femmes, la Femme, à « peau si noire que bleue », la « vaillante petite négresse irréductible, un vrai tambour à deux peaux » qui abandonne la première face à sa patronne « afin qu'elle s'amuse et cogne dessus » tandis qu'en dessous, elle « demeure intacte, plus intacte, il n'y a pas ».

Et surtout, surtout ne me faites pas reproche — s'il vous reste assez de sang-froid — de me taire sur les défauts de l'ouvrage (1). En marge des pages, mon crayon, dépité, a souligné, accusé, sabré, les créolismes, les faiblesses, les libertés prises avec grammaire et vocabulaire français. Dès les premières lignes, réprimant tout préjugé favorable (j'en avais, la presse y était pour quelque chose, on en conviendra), je me gendarmais. Puisque femme et noire et Antillaise, petite-fille d'esclaves au même titre que l'auteur, je m'en sentais solidaire et coupable de tout ce qui pourrait appeler critique ou blâme. Lecteur plus difficile, plus exigeant, plus ombrageux que n'importe qui, je me devais de ne rien lui concéder, de ne rien laisser passer.

Mais bast ! Dans le regard large ouvert de Simone Schwarz-Bart, traîne encore un reste d'étonnement, une sorte d'émerveillement de vivre. En même temps que la pureté, l'évidente vulnérabilité de l'enfance. La minceur extrême de sa silhouette, ses cheveux en auréole accentuent encore son air de jeunesse. Aujourd'hui que l'évènement chausse volontiers les bottes du Petit Poucet, l'espace qui sépare sa tête bouclée de ma crinière grise n'est plus d'une ou deux mais de dix, de vingt générations.

Elle est de son temps... De ce temps où on peut entendre une excellence, un ministre en exercice ponctuer un exposé à la télévision nationale d'expressions comme « à partir de dorénavant » (je cite, comme disent ceux de la presse).

Et donc, les choses étant ce qu'elles sont, les inadvertances de la plume de Simone-Schwarz-Bart ne sont que vétilles... erreurs de jeunesse d'un écrivain en route vers la gloire.

Marie-Magdeleine CARBET.

(1) « Pluie et vent sur Télumée Miracle », aux Editions du Seuil.

Vladimir Pozner se souvient...

MEME lorsqu'il écrit des romans ou des nouvelles, Vladimir Pozner regarde et se souvient. Aucune de ses œuvres n'est véritablement « de fiction », au sens habituel du terme. Son originalité pourrait se définir, peut-être, comme celle, combien fascinante, d'un « reporter-écrivain », qui puise directement dans la vie la matière de ses livres, et nous la restitue, ordonnée, enrichie par la réflexion et la tendresse d'un observateur attentif à tout ce qui est humain.

C'est dire que son livre de souvenirs (1), récemment paru, ne représente pas une coupure, par rapport aux précédents, mais plutôt une confirmation de cette symbiose entre la vie et son art.

Sans complaisance, mais avec une constante touche d'humour, qui tempère les jugements et les réactions subjectives, dans un style dépouillé, pétri d'impressions multiples, V. Pozner nous offre, à travers ces évocations des hommes de culture qu'il a fréquentés, plus qu'une galerie de portraits, en soi passionnante :

« Ma mère est née en 1880, dans un petit village lituanien où son père vendait du bois si je ne me trompe. Je dis « me trompe » parce que je n'ai pas connu mes grands-parents et que ma mère en parlait rarement ; elle évitait de parler des siens et surtout d'elle-même, par une sorte de pudeur qui est devenue une habitude familiale. Je pense que si je l'avais interrogée sur son enfance, elle m'aurait raconté tout ce que je voulais savoir, seulement je m'étais accoutumé à ne pas poser de questions. Je me suis souvent demandé si, plus tard, elle n'a pas souffert de ce manque apparent d'intérêt de ma part. C'est possible : elle ne m'a jamais questionné, la discrétion étant de règle. Toujours est-il que je ne sais presque rien de son enfance, sauf le nom de quelques plats qu'elle affectionnait et sa passion pour le traîneau attelé d'un cheval dans lequel son père l'emmenait quelquefois, ventre à terre et soulevant des tourbillons de neige, elle et sa sœur cadette. J'ai goûté à la cuisine de ma mère et il m'est arrivé, enfant, de monter dans un traîneau, au-delà j'en suis réduit à des conjectures.

De quoi la vie d'une petite fille juive pouvait-elle être faite dans un village de la Russie tsariste au siècle dernier ? Le servage était aboli depuis peu, la liberté ne lui avait pas succédé. Le pope, le policier commandaient en maîtres. Les hôpitaux, les écoles étaient rares, la misère, la mortalité, grandes, peu nombreux étaient les villageois sachant écrire et lire.

une approche lucide des grands problèmes de notre temps.

A la liste placée sur la couverture, où sont cités quatorze noms — parmi lesquels Brecht et Chaplin, Mauriac et Picasso. Pasternak et Elsa Triolet — il conviendrait d'en ajouter un autre : celui de Vladimir Pozner, qui, témoin, témoigne également sur lui-même, tant par le caractère des personnes mêlées à sa vie que par la manière dont il en parle. On aimerait reconstituer, à travers tout le livre, le portrait de l'auteur, modeste et fraternel, intellectuel dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire à la fois ouvert et responsable, toujours poursuivant la vérité et toujours lié aux luttes, aux aspirations populaires.

Dans le premier chapitre, Vladimir Pozner se souvient de sa mère. Ces six pages suffisent à nous faire pénétrer, d'emblée, dans le monde secret et chaleureux de l'écrivain, à nous faire aimer l'œuvre et l'homme.

A.L.

(1) « Vladimir Pozner se souvient », Editions Julliard, 286 pages, 25,60 F.



Vladimir Pozner

Dans cet immense et sauvage pays ou Gorki faisait alors son apprentissage, tout au bas de l'échelle sociale, les juifs parqués dans les provinces baltes, polonaises,

...de sa mère

ukrainiennes, frappés d'interdits, étaient les parias des parias. A l'inégalité sociale et raciale, venaient s'ajouter, pour les femmes, celle du sexe, pour les jeunes, celle de l'âge. Qu'on s'imagine ce que pouvait être la vie d'une fillette que les traditions, les coutumes et les lois condamnaient à végéter, ignorante et soumise, dans un trou de province, cuisinière, blanchisseuse, ravaudeuse, bonne à tout faire de sa famille, comme l'étaient alors la plupart des femmes, comme tant d'entre elles de par le monde le sont encore aujourd'hui.

A mesure que j'écris et que j'essaie de me souvenir, je me rends compte à quel point je suis mal informé. Tout ce que je sais d'une façon sûre, c'est qu'à l'âge où ses compagnes se préparaient à recevoir le mari que les parents leur avaient choisi — seize ans environ —, ma mère a quitté son village natal en emmenant sa petite sœur avec elle. Avait-elle trop lu ? Avait-elle trop rêvé ? Je l'ignore. Elle ne fuyait pas, que je sache, un mariage fâcheux ni un mode de vie dont elle ne pouvait pas encore comprendre qu'il était étouffant,

elle s'en allait parce qu'elle était possédée par la soif du savoir et de l'indépendance.

J'ai retrouvé après la Libération une photo d'elle qui doit dater de cette époque, une photo fanée sur laquelle on distingue l'ovale encore enfantin d'un visage grave, des cheveux ondulés et, sous des sourcils dessinés d'un trait fin, des yeux attentifs et rêveurs à la fois. Que regardait-elle de cet air résolu, inflexible, à peine effrayé, en cette fin de siècle ou une femme, pour apprendre, devait livrer un combat de tous les instants ? Quel but entrevoyait-elle ? Quel horizon ?

Il n'était pas question pour elle de continuer ses études en Russie : à quelques exceptions près, les juifs n'avaient même pas le droit de résider dans les rares villes de l'empire des tsars qui possédaient une université. Un beau jour, ma mère, qui était loin d'avoir atteint la majorité, débarquait à Paris. Elle n'y connaissait personne et ne parlait pas français. Avec elle venait sa sœur qui avait, elle aussi, le droit d'apprendre. Pour ne pas se séparer ? Sans doute. Je demande à ceux qui envisagent aujourd'hui sans en éprouver un petit pincement au cœur le voyage dans la Lune, de s'imaginer ce que représentait, au terme du siècle dernier, pour une jeune campagnarde, ce voyage aussi dépaysant que l'autre, bien plus long et sans retour, dans la capitale du monde. Peu de temps après son arrivée, ma mère était inscrite à la faculté de médecine.

Elle vécut comme vivaient les étudiants

→ et les étudiantes, moins nombreuses qu'à présent, dans des pensions du Quartier latin, et aussi à Montpellier où elle fit une partie de ses études. Elle devait apprendre le français, se faire un cercle d'amis.

Je possède une photo de ces années, une photo d'amateur, fort belle, prise sans doute dans la chambre de ma mère. Elle est assise entre un étroit lit de cuivre et un bureau sur lequel repose, ouvert, quelque gros traité ou manuel. Elle est habillée à la parisienne, coiffée à la mode du temps, la graisse de la première adolescence a fondu, révélant un menton plus autoritaire, mais le visage est toujours aussi grave et le regard, aussi inflexible, aussi rêveur. Sur le bureau, trois photos, dont une à peine visible; sur la deuxième je crois reconnaître le grand prédécesseur russe du socialisme, le philosophe et critique littéraire Dobrolioubov. La troisième représente un garçon en tenue de collégien russe: mon père.

Mes parents devaient se marier alors que ma mère faisait encore ses études, elle m'attendait en préparant ses examens. Elle avait eu la force de s'insurger contre son milieu, d'affronter les préjugés de son temps, elle se trouva désarmée devant les vagissements d'un nouveau-né. Son courage n'est pas en cause, notre société, si, qui pesait de tout son poids, hier bien plus encore qu'aujourd'hui, sur la femme pour l'empêcher de faire un pas en avant. Bref, ma mère eu, coup sur coup, deux enfants qu'elle devait allaiter pendant de longs mois, en même temps qu'elle passait ses examens, tous sauf le dernier. Elle ne s'y présenta pas: elle avait trop à faire à la maison.

Elle ne devait jamais exercer la médecine ni, par conséquent, atteindre le genre d'indépendance qui commande tous les autres: l'indépendance économique.

C'est à elle que je dois de savoir coudre un bouton, faire la cuisine, repasser une chemise et, d'une façon générale, de ne pas croire que ma femme est ma domestique ni que mes occupations sont plus importantes que les siennes.

Ma mère n'a pas pris part à la lutte politique féminine, elle n'a jamais appartenu à aucune organisation, et son combat personnel s'est soldé par un échec. Il n'empêche que c'est grâce à des adolescentes comme elle, qui ont tout abandonné pour partir à la conquête de ce monde modelé par les hommes, que leurs petites-filles aujourd'hui ont la tâche plus facile.

Elle ne pouvait le savoir le jour où elle quitta son village en tenant sa sœur par la main, mais c'est ce qui donne à son regard l'air rêveur et déterminé qu'elle devait garder toute sa vie.

Vladimir POZNER.

Publié avec l'aimable autorisation des Editions Julliard.

Le prix Nobel à Heinrich Böll

VOILA presque dix ans qu'on parlait vaguement de Heinrich Böll comme d'un candidat possible au Prix Nobel!... Il a fini par l'avoir.

A vrai dire le Prix Nobel, dans ce cas précis, ne fait que confirmer une renommée internationale bien assise depuis une vingtaine d'années, aussi bien dans les démocraties occidentales que dans les pays socialistes.

C'est en 1947 que Böll publie sa première nouvelle dans une revue. Et c'est en 1949 que paraît son premier roman, *Le train était à l'heure*. Si, en tant qu'écrivain reconnu, il est né de la guerre, ses expériences les plus profondes ne se réduisent pourtant pas à la période hitlérienne. Il a emmagasiné, au cours de son enfance, une masse d'images et d'impressions. Les difficultés de la République de Weimar, il les a éprouvées directement. Ainsi de l'inflation: son père, qui a un atelier d'ébénisterie, s'en va à la banque avec une charrette pour rapporter la paie de ses ouvriers.

La crise économique, le chômage: ses camarades d'école mendient auprès de lui, à la récréation, un morceau de pain, parce que leurs pères n'ont pas de travail. Il y a aussi les grèves et les manifestations avec drapeaux rouges dans les rues de Cologne. Böll a, d'autre part, été profondément marqué par le milieu petit-bourgeois catholique et antimilitariste dans lequel il a vécu jusqu'à la guerre. A la différence de nombreux jeunes qui se battirent dans l'armée hitlérienne par idéal et en toute sincérité, il est toujours resté, bien qu'incorporé, à l'écart de l'idéologie nazie.

Il est vrai, ceci dit, que ses romans et ses récits (du moins ceux qui ont été publiés, car il en a terminé cinq ou six entre 1938 et 1947 qui sont demeurés à l'état de manuscrits!) appartiennent d'abord à cette littérature allemande d'après 1945 qui prend pour toile de fond la deuxième guerre allemande pour se colleter avec le nazisme. « Littérature des ruines », comme on l'a écrit, qui évoque les profiteurs et victimes du marché noir dans l'Allemagne écrasée et occupée, les soldats qui rentrent au pays, les réfugiés.

Le train était à l'heure et *Où étais-tu Adam?* relatent ainsi des expériences de guerre. Ils participent de ce nouveau

réalisme critique prôné par un ensemble de jeunes écrivains qui se sont réunis sous le nom de *Groupe 47*, et d'où sort à peu près tout ce que la République Fédérale compte jusqu'à nos jours de littérature de qualité.

A partir de 1953, en effet, il concentre son observation sur la réalité la plus contemporaine, démasquant la bonne conscience de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie d'Allemagne Occidentale. Il le fait avec humour dans *Les Silences de M. Murke* et dans *Fin de Mission*, sous la forme d'une satire amère et grinçante dans *Opinions d'un clown*. Du naturalisme de ses premières œuvres il passe également à une sorte de réalisme symbolique.

Mais ce qui s'inscrit dans ce cadre, loin du régionalisme appauvrissant, c'est l'histoire de l'Allemagne de la République de Weimar à aujourd'hui. Ainsi des *Deux Sacrements*, où se trouve retracé le destin de trois générations à travers trois personnages de la famille Fämel, ou encore de son dernier roman, *Tableau de groupe avec dame* (1) qui recrée toute une évolution et un climat historiques à partir d'un personnage féminin de quarante-huit ans.

Ajoutons que Böll n'hésite pas à déléguer de temps à autre le roman pour affirmer directement ses positions: articles, discours, interventions publiques donnent l'image d'un citoyen dont le jugement critique est toujours en éveil. Que ce soit, comme en 1956, contre les partisans du réarmement allemand, ou pour dénoncer l'alliance de l'Eglise officielle avec les forces réactionnaires.

Se réclamant d'une esthétique de l'humain (ce qui n'a pas été sans lui valoir le reproche d'être un écrivain *traditionnel*) il se prétend à la recherche d'un « pays habitable ». Conscient de sa responsabilité morale et sociale, il fait aussi tout ce qu'il peut pour le rendre habitable.

Et c'est sans doute, en plus de son talent de romancier, ce rôle actif d'éclairer, d'intellectuel engagé dans son temps, que le jury du Prix Nobel a tenu à consacrer.

Lionel RICHARD

(1) Ses livres sont publiés au Seuil.

Esclaves et planteurs

présentés par Michel FABRE

MALGRE sa brièveté, cet ouvrage (1) de Michel Fabre déploie un éventail complet de ce que fut, au XVIII^e et au XIX^e siècle, l'horreur de la traite et de l'esclavage des noirs aux Etats-Unis. Récits de voyageurs, témoignages d'anciens esclaves, suivent les noirs depuis leur entassement à bord des bateaux négriers jusqu'aux plantations du Sud.

Les témoignages divergent parfois sur l'atmosphère de celles-ci. Ils évoquent tous la même monotonie du travail, la même obsession du rendement, freinée seulement par le souci de conserver la vie de l'esclave. Partout on rencontre la brutalité du régisseur, salarié du maître et plus cruel que lui. Partout enfin, on retrouve les sinistres cases de rondins, dont la misère horrifia l'épouse d'un planteur au point de lui faire briser son ménage.

L'esclave dépouillé de son humanité adoptait les tares dont l'affublaient les préjugés du maître: passivité, vol, mensonge, furent souvent ses seules réactions. Quelques révoltes eurent lieu cependant: l'évocation de Nat Turner à travers le texte de ses confessions en fait foi.

Après son abolition, fruit du heurt entre le progrès industriel du Nord et l'expansionnisme agrarien du Sud, l'esclavage laissa des séquelles: persistance des préjugés raciaux dans les théories anti-esclavagistes elles-mêmes, conformisme des petits blancs habitués à l'idée de l'inégalité raciale, difficulté de l'insertion des noirs dans la société américaine. La logique de la civilisation esclavagiste n'a pas hélas! fini de développer ses effets.

Jean-Claude LABRACHERIE.

(1) Collection « Archives », Julliard.

Deux livres sur les immigrés

La « coopération » franco-africaine de Sally N'Dongo

Ce petit livre clair (1), facile à lire, documenté, réfute avec précision la fable de l'aide désintéressée du gouvernement français à ses anciennes colonies. Il décrit aussi la situation des travailleurs africains en France: le passage des frontières, les conditions de travail, le logement, les discriminations sociales, syndicales...

Sachant lier les problèmes humains aux questions économiques et politiques, Sally N'Dongo (qui est président de l'Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France et membre du secrétariat national du M.R.A.P.), réussit en 130 pages à faire vivre le lecteur auprès des travailleurs émigrés sénégalais avant et pendant leur séjour en France.

(1) Petite collection Maspéro.

L'Amérique noire

JOURNALISTE et romancier américain, William Gardner Smith fut, il y a plus de vingt ans, un membre éminent de la N.A.A.C.P. (Association Nationale pour l'Avancement des Gens de Couleur) et du C.O.R.E. (Congrès pour l'Egalité Raciale). A ce titre, il milita pour les droits civiques. Il choisit ensuite l'exil en Europe et en Afrique. De retour aux Etats-Unis après 16 ans d'absence, il découvrit un nouveau monde noir très différent de celui qu'il quitta naguère.

Bien que cette étude (1) date déjà de quatre ans, ce livre, très agréable à lire, aidera ceux que le « problème noir » aux Etats-Unis intéresse, à comprendre l'évolution du peuple noir pendant cette période (1952-1968) qui, de la lutte pour les droits civiques du Révérend Luther King aboutit aux Panthères Noires et à la guérilla urbaine, en passant par l'échec de la « Marche sur Washington », l'illusion du « retour en Afrique » et l'utopie de la création d'un Etat noir au sein des U.S.A.

L'auteur analyse cette véritable « révolution culturelle » des noirs américains qui n'est pas seulement le port des « cheveux naturels », les grandes robes africaines et les gris-gris. C'est le renversement des critères, préjugés, croyances et opinions passés et l'instauration de nouvelles valeurs. C'est la transformation d'une attitude « nationaliste » en une attitude « interraciale » qui, par-delà la notion de solidarité avec le Tiers Monde, aboutit à la nécessité de transformer la société américaine en une entité au sein de laquelle tant les blancs que les noirs pourront se réaliser.

Le calme angoissant qui semble régner actuellement est trompeur, comme l'était celui qui précéda les émeutes de 1967-1968, et l'on ne peut savoir quelle sera la forme du conflit qui résoudra les formidables contradictions internes de l'Amérique et qui sera, selon Gardner Smith, « plus déterminant pour l'avenir de l'humanité que ne le furent les Révolutions française et chinoise ».

Mais, ce qui est sûr, c'est que les noirs américains seront à la pointe des changements qui se produiront aux Etats-Unis d'Amérique et, par voie de conséquence, dans tout le reste du monde.

Robert PAC

(1) « L'Amérique noire », par William Gardner Smith. Editions Casterman Poche, Collection politique Histoire, 148 pages.

Syndicats et travailleurs immigrés

de Léon Gani

Examinant en détail les positions des syndicats (et leur évolution depuis 1918) par rapport au problème de l'immigration, Léon Gani répare une injustice que certains commettent trop souvent; il montre que les syndicats ouvriers sont les meilleurs défenseurs des travailleurs immigrés.

Ce livre (2), remis à jour à partir de la thèse de 3^e cycle de l'auteur, a en outre l'avantage de faire le tour des conditions de vie et de travail des immigrés. Comme celui de Sally N'Dongo, cet ouvrage est une aide indispensable pour tout militant anticraciste, quelles que soient ses options personnelles, qu'il soit d'accord ou non avec les analyses politiques de l'auteur.

E.B.

(2) Editions Sociales.

Anti-héros de notre temps...

F.T.A.

« F.T.A. » (au choix et selon l'humeur des chansons : Fox-trot, Tango et Alpha, Free the Army, Fuck the Army), c'est le show présenté par le Free Theater Associates (F.T.A.), c'est-à-dire par Jane Fonda, Donald Sutherland et Cie, et filmé par Francine Parker, en 1971, dans les principales bases américaines du Pacifique (Hawaï, Philippines, Okinawa, Japon).

Au-delà du reportage bâtard, c'est un témoignage enthousiaste où se mêlent alternativement le réquisitoire (les G.I.'s parlent et remettent en question leur rôle de gendarmes du monde), la farce politico-guerrière virulente qu'est le spectacle, et les images d'une guerre avilissante (le musée d'Hiroshima).

Un seul regret : on aurait souhaité la même conscience politique en France, au temps de la guerre d'Algérie...

Far from Dallas

(Un film de Philippe Tolédano avec Daniel Gélin, Philippe Rouleau et Alexandra Stewart.)

Dans un Paris moderne, celui du quartier de la Défense, dont on ne sait très bien s'il se réfère à New York ou Brasília, un écrivain, John, disparaît, après avoir tenté d'éclaircir l'assassinat du président Kennedy, à Dallas, en 1963, à la lueur de faits nouveaux découverts au cours d'une enquête personnelle ; un de ses amis, Régis, journaliste, de retour en France après une absence de quelques années, part à sa recherche et se heurte à la même conspiration du silence que devait connaître John avant son « élimination ». Plus chanceux (?) que son ami, il n'y laissera pas la vie, mais y perdra la foi en cette petite chose, primaire, un peut bête, qui s'appelle l'honnêteté morale.

Voilà en quelques lignes, le sujet de ce film qui, depuis plus d'un an, attendait d'être distribué.

Dallas est loin de Paris. L'assassinat de Kennedy n'est que le prétexte à une fable politique où la « raison d'Etat » ressemble étrangement aux

« forces du mal ». Le respect, le souci de la vérité, ordonnent d'aller jusqu'au bout de soi, jusqu'au péril de sa vie, tel est le propos de Philippe Tolédano.

Devant ce film, qui est aussi une leçon de courage intellectuel, on oublie les défauts purement formels d'un premier long-métrage, le snobisme d'une caméra, des « flous » artistiques gênants et inutiles, certaines invraisemblances, pour ne retenir qu'une véritable approche du film « politique », dans le sens du film « conscient », plus grave qu'il n'y paraît.

Beau masque

(Un film de Bernard Paul, avec Dominique Labourier, Luigi Diberti, Gaby Silvia, Jean Dasté.)

Après le très attachant « Temps de vivre », qui contait la désagrégation, mais aussi la passivité, d'un couple victime de la société, voici venu le « temps de combattre » avec « Beau masque » d'après le roman (1953) de Roger Vailland, contexte 1972.

Dans une usine de tissage de province, une jeune déléguée syndicale,

maman divorcée, essaie de concilier son métier, ses obligations politiques et maternelles et son amour pour un bel italien émigré.

La chronique militante aurait pu être fade et ennuyeuse, avec ses bons sentiments, ses stéréotypes, le jeune patron mal à l'aise dans sa peau et pour lequel Karl Marx aurait soudain les tâches de rousseur de la jeune héroïne, et un certain romanesque. Or, au lieu du cinéma « populiste » auquel on pouvait s'attendre, c'est du beau cinéma « populaire » que nous offre Bernard Paul, et pas dans le sens « recettes » du terme. C'est du cinéma sensible, vrai et dur comme la classe ouvrière.

Il y a, dans la « partie de campagne » toute la douceur d'une jeune femme militante qui n'a abdiqué ni sa foi en l'amour ni en ses sentiments de mère.

Il y a, dans le récit de la grève, préparation et déroulement, toute la justesse de ton d'une jeune femme consciente de ses devoirs politiques.

Il faut aller voir Dominique Labourier, une déléguée syndicale comme il en naît dans les usines, toute à la fois sensible et forte, tendre et inébranlable dans sa lutte et dans ses convictions.

M.V.

- LE PAVILLON - Roger Maria Editeur
5, rue Rollin, 75005 PARIS Tél. 326-84-29 C.C.P. Paris 10.865-02

EN EXCLUSIVITÉ

● LES DOCUMENTS E.D.S.C.O.

Véritable encyclopédie de tout ce qui s'enseigne. 67 dossiers, tous sans équivalents dans l'édition scolaire et pédagogique.

Prix : 9 F - Catalogue détaillé sur demande.

Rappel :

- Albert Norden : LE SECRET DES GUERRES 33,00 F
- Dr Bernard Muldworf : LIBERTÉ SEXUELLE ET NÉCESSITÉS PSYCHOLOGIQUES 10,00 F
- Dr Janine Neboit-Mombet : QUI ÉTAIT LE MARQUIS DE SADE? 21,00 F
- Gillette Ziegler : AMOURS, COMLOTS ET RÉVOLUTIONS 20,00 F

Pour MM. Les libraires : ODÉON-DIFFUSION

Les poètes et leur terre

Le travail crée. Franck Castagné en est témoin. Je vous avais signalé *Terre sans nom*, je vous recommande *Plus mort que vif*. Car se dépouillant de tout luxe, un poète découvre la vérité des mots qui épousent étroitement et d'images nettes qui modèlent la pensée. Mais du même département de notre Auvergne me vient *Ma Ruche d'ombre et de lumière* de Solange Robert. Je vous l'ai dit aussi : elle chante comme un rossignol en peine et tendresse sur le berceau terrestre :

**Ma terre moissonnée, ô ma gerbe amère
Ma belle-de-jour
Qu'ai-je dit ou mûri qui puisse te faire
Un épi d'amour ?**

La poésie de Jacques Brault se refuse au bruit. Insurgée mais par des mots « insectes séchés aux vitres d'hier » et « maintenant ouverte la blessure de vivre et de voir » : car c'est à son Québec « pays travaillé de froid » que s'attache *La Poésie ce matin*. Mais poésie non sans chaleur secrète.

Alors que « à la fin tu ne sais plus » et que la fille attendue « douce et noire sauvage comme les mûres » pleure, quelque chose « comme la terre sous ton poids » s'accroche à l'espoir : un beau et pur langage de témoin obstiné et lucide, qui *refuse de partir*, le répète mais sait que « les haines d'hier restent bêtes ». Sa promesse à soi-même de traverser « sa nuit » est tenue.

Heures Galiciennes, Manuel Maria. La langue de ces hommes sans biens, paysans, marins, pêcheurs, rivés pour d'autres au boulot journalier ou main d'œuvre exportée à tout faire. Sans habileté il n'est pas sans impact, ce très simple poème des heures quotidiennes : nourri de l'exploitation subie comme de l'amour vécu, il exprime un vouloir de vivre et de lutte si serein qu'il est capable de détendre le visage des désespérés.

Défense de cracher par terre et de parler breton, ce titre de l'anthologie bilingue de

Yann-Ber-Piriou qui la préface par une étude passionnante du parler et de l'écrit breton, ce titre est emprunté à un poème de Keineg, mais qui est pris à une affiche qui fut plantée. Œuvre volontairement partisane, avoue l'auteur. Mais, ajoute-t-il, quand on se bat le dos au mur ! A ces témoins l'admirable général de La Bollardière vient de rendre hommage.

Et m'arrivent *Rouergue*, si de Yves Rouquette éclairs farouches, obscènes parfois à la Miller, *L'Etranger du dedans* de Jean Larzac, accordant plus à l'ironie. Les méprisés conjuguent leurs insurrections.

Mais pour moi, pour nous, ce qui est le plus émouvant, c'est la profondeur antiraciste de ces poèmes. Sten Kidna étend la pitié profonde de An Touseg à *L'Enfant Algérien* et sur l'Indochine à qui Erwan Evenou crie sa fraternité. Une fraternité unit les méprisés du monde dès qu'ils prennent conscience de leur communauté de sort.

Jean CUSSAT-BLANC

1. Rougerie.
2. Chez l'auteur.
3. Grasset.
4. P.-J. Oswald.

de face et de profil

L'affiche et la médaille

DEPUIS le 18 novembre, et ce, jusqu'au 17 décembre le Musée Monétaire du 11, quai de Conti a présenté une exposition « Têtes d'affiches à la Monnaie ». Sous ce vocable se cachent dix grands graphistes contemporains, hôtes de la Monnaie de Paris et dont les œuvres enrichissent chaque année le catalogue général des frappes de cette institution. Ce sont A.-M. Cassandre, Paul Colin, Jean Carlu, Roger Bezombes, Excoffon, Loupot, ainsi que Georges Mathieu, Hervé Morvan, Savignac et Villemot.

A côté de leurs médailles sont les affiches dont ils sont les auteurs. Cette confrontation intéressante fait ressortir une parenté indiscutable entre la médaille et l'affiche, les contrastes eux-mêmes soulignant encore cette filiation, les qualités des créateurs trouvant sur ces deux supports différents l'occasion de s'imposer.

La dernière livraison de la Monnaie nous propose un Louis Armand par Josette Coeffin, avec en exergue cette phrase de l'académicien : Tout est carrefour...

Un Henry Barraud par Raymond Delamarre, de belle gravure, évoque entre autres son opéra « Numance ».

La médaille consacrée à Onesime Reclus — frère d'Elisée Reclus, géographe — est aussi celle de la francophonie. Elle porte donc une phrase de Léopold-Sédar Senghor : « Les mots du français rayonnent de mille feux comme des diamants... ».

Mais toutes ces frappes ne sont qu'une infime partie de cette dernière édition qui comporte également des jetons de vœux, calendriers et médailles de mariage, toujours d'une grande beauté (1).

B. S. S.

(1) Tous renseignements à *Droit et Liberté*.

**Avez-vous renouvelé
votre abonnement
à
droit &
liberté**

Des émotions simples et éternelles

LAISSANT de côté les éditions spéciales, souscriptions de fin d'années, et autres exceptions dont je reparlerai plus tard, je veux attirer l'attention de nos lecteurs sur l'édition par le Chant du Monde (LDX 74438) des Chants Yiddish de Russie réunis et présentés par Léon Kogan, et interprétés par Benjamin Khaïataouskas.

A travers ces neuf chants traditionnels c'est l'histoire d'une vie qui se dessine : depuis la berceuse jusqu'aux souvenirs : *Te souviens-tu ?*

Il y a là un Volekheh, et le chant d'Espoir tiré du poème de Hirsch Glick : *Nous sommes là, du Ghetto de Varsovie.*

Nul ne restera insensible à l'humanité de ces incantations tour à tour tumultueuses et tendres, à la saveur folklorique empreinte de nombreuses reminiscences géographiques qui font tout le sel d'un tel disque.

Car l'Espoir est partout présent dans ces chants, mais les sentiments dépassent l'actualité. Il y a toujours un regard vers l'Avenir, l'attente d'un lendemain meilleur.

La voix de Benjamin Khaïataouskas est forte et agréable, tantôt ironique ou suppliante, mordante ou accusatrice ; elle

exprime avec force des émotions simples et éternelles, proche des auditeurs et fait naître des images, des espoirs... des souvenirs.

L'Ensemble Instrumental de Léon Kogan à qui l'on doit les arrangements est plein de justesse et de mesure, comme spontané. Il y passe une vie, un enthousiasme qui réchauffe le cœur.

Alors que se termine cette année, j'ai encore dans l'oreille cette strophe du « Chant d'Espoir » :

« Ne dis jamais que tu vas de ton dernier pas
Quand les jours bleus sont écrasés sous
un ciel bas
L'heure viendra que nous avons tant
espérée
Frappant le sol nos pas diront : Nous
sommes là... »

La même firme édite également l'album souvenir du spectacle Chants, danses et musiques d'U.R.S.S. présenté actuellement au Palais des Sports et qui est un bel exemple de travail collectif discipliné et parfaitement mis au point (LDX 74494/5).

Bernard SANNIER-SALABERT.

Lu... vu...

● La revue « Ciné-Jeunes », publiée, dans son numéro 72 du 4^e trimestre 1972, une filmographie antiraciste, établie par Geneviève Legrand. Celle-ci, dont nous avons déjà publié des articles et listes de films sur le même sujet, a procédé à une importante remise à jour de ses connaissances. Des exemplaires de « Ciné-Jeunes » sont à la disposition des intéressés au siège du M.R.A.P. (4 F).

● Au cours de ce trimestre, le Théâtre national de l'Est parisien (15-17, rue Malte-Brun) présentera deux nouveaux spectacles : du 10 janvier au 4 février : « Martin Luther et Thomas Munzer », de Dieter Forte, par la Comédie de Caen ; du 14 février au 8 avril, « Macbeth », de Shakespeare, mise en scène de Guy Rétoré.

● Sur les ondes de R.T.L. (le 17-12-1972, à 11 heures), cette publicité : « Entre une bonne espagnole et un lave-vaisselle Arthur Martin, n'hésitez pas, choisissez le lave-vaisselle, car, lui, n'a pas d'accent... » Sans commentaire.

● Dans une lettre au P.D.G. de l'O.R.T.F., le chanteur (progressiste) Claude Vinci, s'étonne que son dernier disque ne soit pas présenté aux auditeurs et qu'aucun écho n'ait été donné par France Inter aux 363 récitals qu'il a faits en province en 8 mois, et qui ont réuni plus de 100 000 personnes.

entendu...

la vie du m.r.a.p.

20-21 janvier : notre Congrès national

DES dizaines de réponses au questionnaire paru dans notre dernier numéro, en vue du Congrès national du M.R.A.P., nous parviennent jour après jour. Cette riche moisson d'observations, de suggestions constitue un apport irremplaçable à la préparation du Congrès. Il n'est pas trop tard pour vous procurer le questionnaire et y répondre, si vous ne l'avez déjà fait. Par ce large appel à toutes les opinions, à tous les concours, le M.R.A.P. témoigne, une fois de plus, de son ouverture, de son souci de refléter les points de vue et les préoccupations de l'opinion antiraciste.

D'autre part, quatre commissions ont été constituées pour étudier les quatre thèmes soumis au congrès. Chacune a tenu une première réunion en décembre et en a prévu une seconde au début de janvier. Elles sont composées non seulement de militants du M.R.A.P., mais aussi de toutes personnes susceptibles, de par leurs activités professionnelles ou sociales, d'apporter une contribution utile aux discussions.

Les commissions travaillent sur la base de documents mis au point par le secrétariat, énumérant les questions à résoudre ; elles ont d'ores et déjà formulé des propositions concrètes, qui seront complétées et précisées au congrès. Au cours de celui-ci, les commissions seront élargies avec la participation des délégués de province, ainsi que d'invités.

Au plan local, le congrès se prépare aussi par des assemblées générales. La première a eu lieu le dimanche 17 décembre à Compiègne, en présence d'Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. Ces assemblées font le point de l'activité des comités locaux et départementaux dans la dernière période, analysent la situation présente en fonction des documents du congrès, et établissent leurs plans pour l'avenir. Les comptes rendus de leurs travaux seront présentés le samedi 20 janvier à 10 heures, au cours de la première séance du congrès.

La préparation, on le voit, se déroule dans des conditions donnant toutes garanties d'un débat démocratique. C'est grâce à la convergence de cet ensemble impressionnant de recherches et de confrontations que le congrès pourra élaborer une appréciation objective des données actuelles du racisme, et fixer des directives valables pour l'action future du Mouvement. Parallèlement, les candidats à la direction qui auront pour tâche de mettre en œuvre les décisions adoptées, sont désignés par les différents organismes du M.R.A.P.

Les assises des 20 et 21 janvier, seront, véritablement celles de toute la France antiraciste qui entend faire face avec lucidité et vigueur aux injustices racistes, quels qu'en soient les auteurs et les victimes, pour promouvoir l'amitié entre les hommes sans distinction de race, d'origine ou de confession.

(Voir page 3, l'éditorial de Pierre Paraf, et page 4 le déroulement du congrès.)

ALAIN SPIRAUX

Jeanne d'Arc

et l'enfant juif

roman

« Un poulbot juif qui réchauffe le cœur » « COMBAT »

JULLIARD

En vente à « Droit et Liberté »
20,90 F + 3 F de frais de
port.

Vif succès de la soirée au théâtre de la Ville

La soirée du M.R.A.P. au Théâtre de la Ville, le 13 décembre a remporté un très vif succès. C'est devant une salle comble qu'a été représentée la pièce de Peter Nichols « Santé publique », adaptée par Claude Roy et mise en scène par Jean Mercure.

Les spectateurs, adhérents et amis du M.R.A.P., ont accueilli cette œuvre avec un grand intérêt. De nombreux rappels ont salué les interprètes.

Merci à Jean Mercure de cette contribution au combat contre les préjugés raciaux, merci aux comédiens, à tous ceux qui ont participé à la réalisation de la pièce, à laquelle nous souhaitons une brillante carrière.

mrap

PRESIDENT : Pierre PARAF. VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, abbé Jean PIHAN, Fred HERMANTIN. SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY.

COMITE D'HONNEUR

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Claude AVELINE, Robert BALLANGER, Roger BASTIDE, Jean CASSOU, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Adolphe ESPIARD, Henri FAURE, Max-Pol FOUCHET, Marcel GROMAIRE, André HAURIU, Pierre JOXE, Charles-André JULIEN, Alfred KASTLER, Henri LAUGIER, Alain LE LEAP, Michel LEIRIS, Jeanne LEVY, Darius MILHAUD, Théodore MONOD, Etienne NOUVEAU, Jean PAINLEVE, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Françoise ROSAY, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean SURET-CANALE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Dr Pierre WERTHEIMER.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Jean DALSACE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Jean LURCAT, Léon LYON-CAEN, André MAUROIS, Amiral MUSELIER, Marc SANGNIER, André SPIRE, Général Paul TUBERT, Chanoine Jean VIOLLET.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 231-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

Désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'adhère au M.R.A.P.

Nom _____
Prénom _____
Profession _____
Adresse _____

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 10 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Un point d'histoire

LORS d'une récente émission à la radio, le président de la L.I.C.A. (Ligue internationale contre l'antisémitisme) a déclaré que c'était cette organisation qui avait fait adopter, en juin dernier, la nouvelle loi relative à la lutte contre le racisme. Renchérisant encore, dans une interview à « Nord Eclair » (22 novembre 1972), il affirmait que la L.I.C.A. est « le seul (mouvement) actuellement à qui la loi permette de se porter « partie civile » dans des affaires où il y a à juger d'actes, de gestes racistes » (1).

Nous n'entendons pas nous prévaloir outrageusement de l'action du M.R.A.P. qui a permis l'adoption de la loi du 1^{er} juillet 1972 ; nos lecteurs la connaissent bien et l'ont suivie au jour le jour ; nous l'avons évoquée dans notre numéro de juillet-août 1972. Aujourd'hui, ce n'est pas nous qui posons ce problème, et c'est bien la L.I.C.A. elle-même — dont les méthodes, répétons-le, ne nous paraissent guère conformes en la matière aux intérêts de la lutte antiraciste — qui nous contraint d'y revenir.

Rappelons donc, à l'intention de ceux qui les ignoreraient, les faits, désormais historiques :

1. La législation adoptée en juin par l'Assemblée nationale et le Sénat est, à quelques modifications de détail près, celle-là même que le M.R.A.P. avait élaborée, sous l'égide du regretté président Léon Lyon-Caen, et soumise aux parlementaires dès le début de 1959. Ces textes étaient déposés simultanément, depuis lors, par des députés appartenant à tous les groupes. Il suffit de lire le Journal Officiel et la presse quotidienne pour le constater. Quant aux légères modifications techniques apportées au texte original, elles ont été soumises au M.R.A.P. (qui les a approuvées) par le rapporteur, M. Alain Terrenoire, qu'une délégation de notre Mouvement a rencontré le 3 mai 1972 à cet effet.

2. L'adoption de cette législation est le résultat d'une vaste campagne de treize années, où le M.R.A.P. a joué un rôle majeur (pétitions, réunions publiques, conférences de presse, démarches auprès des élus et du gouvernement) et à laquelle se sont associés diverses organisations, entre autres les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., des conseils municipaux, etc ; mais on n'a pas beaucoup vu, hélas ! les manifestations dont la

L.I.C.A. aurait pris l'initiative pour contribuer à ce succès.

3. Alors que le processus d'adoption de la loi était engagé depuis janvier 1972, la Chancellerie ayant enfin donné le « feu vert », une autre proposition a été déposée le 9 mai au Sénat, sous l'égide de la L.I.C.A. par MM. Monnerville et Giraud ainsi que l'annonce « Le droit de vivre » de mai-juin 1972. Ce texte comportait deux articles. Le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il était beaucoup moins précis que celui dont l'Assemblée nationale était appelée à discuter, et qu'il ne définissait pas d'une façon aussi étendue et claire les délits racistes. De plus — et cela est d'une importance primordiale — son article 2 avait pour objet d'indiquer que, seules, des organisations reconnues d'utilité publique seraient habilitées à se constituer partie civile.

Donc, si le texte patronné par la L.I.C.A. avait été finalement adopté, la L.I.C.A. elle-même, ni aucune autre organisation antiraciste n'aurait pu engager des poursuites en justice.

4. Lors du débat en commission, à l'Assemblée nationale (24 mai), un député a fait introduire dans le texte primitif du M.R.A.P. cette même restriction, qui privait la loi de l'essentiel de son efficacité. Le M.R.A.P. a alors alerté l'opinion antiraciste par des communiqués de presse ; en quelques jours, il a multiplié les délégations auprès du ministère de la Justice et des groupes parlementaires. Un accord a été obtenu pour que toute organisation antiraciste existant depuis plus de cinq ans puisse se constituer partie civile. C'est cette formule qui a été votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, puis le Sénat — MM. Monnerville et Giraud ayant retiré au dernier moment la proposition patronnée par la L.I.C.A. : « Le texte qui nous vient de l'Assemblée nationale est excellent en tous points » déclara le rapporteur.

On voit ainsi à quel point est contraire à la réalité l'affirmation selon laquelle la L.I.C.A. serait le seul mouvement à qui la loi permette de porter partie civile. Si la L.I.C.A. bénéficie de cette possibilité, c'est parce que sa proposition de la dernière heure n'a pas été retenue par le Parlement, c'est grâce à l'action du M.R.A.P., qui en bénéficie également et ne manquera pas d'en user pour la défense effective des victimes du racisme. Nous sommes fiers de ce succès.

Mais, ce point d'histoire étant acquis, nous ne souhaitons accabler personne. Ce qui compte, c'est la lutte menée aujourd'hui et dans l'avenir au moyen de la nouvelle loi tant attendue. Nous estimons simplement regrettable que l'esprit dans lequel nous agissons soit mis à profit par un dirigeant de la L.I.C.A. pour tenter d'induire en erreur l'opinion publique.

Ce comportement s'inscrit dans le cadre de la campagne acharnée à laquelle nous assistons depuis quelques mois, et qui vise ouvertement à discréditer le M.R.A.P., à diviser les forces antiracistes. Nous n'avons pas l'intention de nous prêter à ces polémiques néfastes ; il y a mieux à faire ; mais il était nécessaire qu'après des propos aussi tendancieux, la vérité soit dite.

(1) Dans cette même interview figurent des attaques aberrantes contre le M.R.A.P., accompagnées d'une tentative de minimiser le racisme en France. « Nord Eclair » a publié, le 1^{er} décembre, un extrait de la mise au point que lui a adressé notre secrétaire-général.

La délégation du M.R.A.P. en R.D.A.

Comme nous l'avons indiqué dans notre dernier numéro, une délégation du M.R.A.P. composée de Marguerite Kagan, Sally N'Dongo, Lucky Thiphaine, secrétaires nationaux, George Pau, présidente du Comité parisien et de M. et Mme Berno, militants dans l'Yonne, a fait un séjour d'une semaine en République Démocratique Allemande.

La délégation a pu constater avec satisfaction les efforts poursuivis pour combattre le racisme et le fascisme par l'ensemble du pays. En appliquant rigoureusement les accords de Potsdam et par une série de mesures politiques, économiques, culturelles, éducatives remarquablement adaptées aux conditions de l'Allemagne d'après guerre, la R.D.A. s'est attachée à éliminer les fondements du nazisme, et entretient la connaissance et la condamnation totale des crimes hitlériens.

La délégation a noté de nombreux témoignages du soutien effectif que la population apporte aux militants antifascistes et aux victimes du nazisme. Elle a constaté une solidarité populaire spontanée envers tous les peuples en lutte pour leur libération nationale et ceux qui défendent la dignité humaine.

La délégation a été particulièrement frappée par l'effort d'éducation et d'information qui conduit le peuple de la R.D.A., dès l'enfance, vers l'amour de la paix et de la fraternité humaine, afin que ces idéaux deviennent pour chacun une réalité vivante.

La délégation s'affirme convaincue qu'il serait de l'intérêt de la France de reconnaître la République Démocratique Allemande et d'établir avec elle des relations dans tous les domaines, comme elle le fait avec tout Etat souverain.

2 numéros spéciaux

■ Le prochain numéro de « Droit et Liberté » paraîtra courant février. Il contiendra un compte rendu complet du Congrès national du M.R.A.P.

■ A la mi-mars, ce sera également un numéro spécial que nous publierons à l'occasion de la **Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale**, proclamée par l'Organisation des Nations Unies. Dans un nombre accru de pages, il présentera, outre des articles d'actualité, de nombreuses études fondamentales sur divers aspects du racisme. Nul doute qu'il rencontrera autant de succès que celui de janvier 1971, consacré à l'Année internationale. Son prix de vente sera de 4 francs (3 F à partir de 10 exemplaires), étant entendu que les abonnés le recevront normalement, dans le cadre de leur abonnement.

Solidarité

La nouvelle loi contre le racisme commence à entrer en application. Les avocats du M.R.A.P. apportent bénévolement leur concours aux victimes de discriminations ou de provocations racistes ; mais la Justice est loin d'être gratuite : chaque fois que le M.R.A.P. se constitue partie civile (comme la loi lui en donne la possibilité), les Parquets réclament des cautions dont le montant peut être élevé, et dont l'accumulation risquerait de paralyser l'activité du Mouvement. Aussi a-t-il été suggéré d'ouvrir une souscription pour chaque affaire, dans l'espoir que les antiracistes auront à cœur d'envoyer leur contribution, pour que justice soit rendue.

AFFAIRE N° 1

M. Moussa Diré, originaire du Territoire français des Afars et des Issas se présenté successivement dans deux hôtels de Dunkerque, le 9 septembre 1972, avec son épouse (française). Dans les deux cas, on lui refuse une chambre, alors que, de toute évidence, l'hôtel n'est pas complet. M. Diré fait appel à la police, qui prend connaissance de cette discrimination flagrante. Plainte est déposée, par le M.R.A.P., avec l'accord de la victime (voir « Droit & Liberté » de novembre 1972).

CAUTION DEMANDEE : 1 000 FRANCS

AFFAIRE N° 2

Une revue mensuelle, « Echos-Région », diffusée gratuitement dans l'Isère à des fins publicitaires, contient deux articles racistes dans son numéro de septembre : l'un entend démontrer que Christophe Colomb était juif pour la raison qu'elle présentait « un mélange de faste et de rapacité, d'esprit d'intrigue, de ténacité, d'orgueil ainsi qu'une « propension à bluffer », à s'entourer de mystère et à se parer de connaissances qu'il était loin de posséder », etc. ; l'autre s'en prend aux peuples arabes, dénoncés comme « nations criardes, pillardes, couardes et sans honneur » et les compare à « un troupeau de hyènes et de chacals ». Le comité du M.R.A.P. de Grenoble porte plainte, avec constitution de partie civile.

CAUTION DEMANDEE : 200 FRANCS

En adressant votre contribution au M.R.A.P., par chèque bancaire ou postal (C.C.P. 14-825-85), indiquez à quelle affaire elle est destinée.

SACHEZ ENCORE QUE...

■ Le comité du M.R.A.P. de Sartrouville a animé le 10 janvier à 21 heures, au Centre administratif, une table ronde autour du livre « La Santé des Migrants », avec la participation de l'un des coauteurs de l'ouvrage et de Mlle Bouton, assistante sociale S.S.A.E. à la préfecture des Yvelines.

D'autre part, à l'occasion de la représentation de la pièce, « Les Immigrés » par le Théâtre populaire de Lorraine, au Théâtre de Sartrouville (26 et 27 janvier), il organise une exposition photographique de Gérard Bloncourt : « Les Enfants de l'ombre », du 21 au 28 janvier, au centre culturel ; inauguration le 20 janvier à 15 heures.

Enfin, les adhérents et amis des communes voisines (Houilles, Carrières-sur-Seine, Maisons-Laffitte, Montesson, Chatou, Le Pecq, Le Vésinet, Corneilles-en-Parisis, Bezons, Achères, Poissy, La Frette, Herblay), sont invités à prendre contact avec le comité local : 67, avenue Hortense-Foubert à Sartrouville.

■ Le comité du M.R.A.P. de Roubaix, qui a entrepris une enquête et une mobilisation de l'opinion publique à la suite des agressions et attentats commis récemment contre des travailleurs algériens, participe à l'action pour sauvegarder l'un des cours d'alphabétisation de l'A.P.T.E. (Aide à la promotion des travailleurs étrangers), le plus important de la ville, dont le local est menacé de fermeture. Il demande à la municipalité d'apporter une aide à l'ensemble des cours qui fonctionnent actuellement.

■ Une semaine consacrée à l'étude du racisme sous ses divers aspects a eu lieu au cours d'un stage des éducateurs spécialisés à Buc (78). Y ont participé, au nom du M.R.A.P. : Fred Hermantin, Albert Lévy, André Gisselrecht, Geneviève Krick et Pierre Crepel.

■ Le Centre de documentation et d'études sur la paix à Versailles a organisé le 7 décembre, un débat sur la nouvelle loi relative à la lutte contre le racisme. La soirée, présidée par M^{me} Monville, a débuté par un exposé de M. Daniel Jacoby, membre du bureau national du M.R.A.P.

■ Un comité du M.R.A.P. vient de se constituer à Chambéry.

■ Le M.R.A.P. participe à la campagne menée à Paris, par 22 organisations pour obtenir que les salles municipales puissent être mises à la disposition des associations pour des réunions comme dans toutes les villes de France.

Etes-vous
abonné à
« Droit et Liberté » ?

GANTS - TÉTINES
+ OLLA +
Chez votre pharmacien

NOTRE CARNET

Nos deuils

Nous apprenons avec douleur le décès de notre chère amie Nicole de Boisanger-Dutreil, écrivain et journaliste, qui apporta fréquemment son brillant concours à « Droit et Liberté ». Nous exprimons à sa famille nos très sincères condoléances.

Mariage

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de Jacques Lévy, fils de notre secrétaire général, avec Yveline Piarroux. Nos félicitations amicales et nos vœux les plus cordiaux.

Résultats du tirage des bons de soutien

Le tirage des bons de soutien a eu lieu le 9 décembre. Nous en donnons ici le résultat.

Un téléviseur portable : 101 231. — Un voyage avion aller-retour Dakar : 4 223. — Une machine à laver la vaisselle : 62 404. — Une semaine aux sports d'hiver pour deux personnes : 123 303. — Une chaîne hi-fi : 127 700. — Un magnétophone : 7 158 - 23 823 - 37 461 - 57 771 - 95 684. — Une caméra super-8 : 20 851 - 62 735 - 69 460 - 105 834 - 116 239. — Un transistor : 10 151 - 10 152 - 20 494 - 23 065 - 24 359 - 39 934 - 40 263 - 42 344 - 44 586 - 54 983 - 54 984 - 55 361 - 67 498 - 67 499 - 72 407 - 74 851 - 75 787 - 106 261 - 116 778 - 127 002. — Une bicyclette pliante : 3 562 - 7 441 - 14 013 - 53 738 - 56 060 - 62 393 - 64 686 - 68 681 - 96 317 - 101 571. — Un nécessaire à fondue : 62 815. — Une caisse de 6 bouteilles de vin (St-Emilion) : 117 977. — Un vase cristal : 101 574. — Un porte-documents : 128 499. — Un briquet de table : 18 277. — Un miroir : 125 920. — Un givreux à verres : 77 377. — Un foulard de soie : 23 139 - 81 252 - 115 065. — Un mange-disques : 100 837. — Un appareil photo : 43 710. — Un service à dessert (6 assiettes et plateau) : 21 245. — Une coupe à fruits : 81 670. — Bougie décoration : 74 791. — Un bibelot : 22 360 - 75 290 - 99 643. — Un mixer-blender : 95 057. — Une statuette de bois (Amérique du Sud) : 100 439. — Un sèche-cheveux : 57 017. — Une ceinture : 20 318 - 34 887. — Un livre d'art : 35 921 - 87 321 - 108 567. — Une aquarelle : 34 886 - 43 530 - 62 511. — Une lithographie : 23 499 - 44 507 - 53 271 - 99 206 - 108 640.

ALCOOLS :

1 bouteille apéritif : 40 000 - 71 280. — 1 bouteille digestif : 104 938 - 104 939 - 124 356 - 127 801. — 1 bouteille de mousseux : 22 315 - 101 573. — 1 flasque d'apéritif ou digestif : 17 951 - 20 023 - 74 145 - 122 436.

JOUETS :

Un jeu Mako : 4 221 - 35 339 - 53 280 - 64 562 -

104 940 - 106 836 - 110 134 - 122 940. — Une auto mécanique : 96 327. — Un poisson mécanique : 110 993. — Un stylo géant : 87 668. — Une poupée : 32 057 - 32 066 - 32 068. — Un lapin peluche : 62 396.

PARFUMERIE :

Parfum Soir de Paris : 30 343 - 65 879 - 106 463. — Eau de toilette Bourgeois : 48 963 - 88 562 - 106 615 - 124 651. — Parfum Bourgeois Glamour : 34 311 - 50 800 - 71 940. — Boîte eau de toilette et foulard : 75 781. — Une broche : 22 810.

Disques 33 tours : 34 728 - 7 024 - 42 188 - 42 342 - 44 473 - 88 885 - 95 683 - 105 840 - 106 491 - 121 138.

Disques 45 tours : 231 - 15 190 - 18 025 - 20 226 - 23 066 - 23 374 - 34 826 - 34 993 - 36 576 - 37 380 - 42 187 - 43 199 - 60 143 - 60 150 - 65 280 - 66 777 - 68 968 - 70 775 - 70 811 - 71 732 - 74 731 - 75 525 - 77 385 - 80 624 - 94 652 - 101 032 - 110 095 - 115 251 - 124 169 - 128 355.

Livres : 2 321 - 2 400 - 5 736 - 7 179 - 9 985 - 12 843 - 12 847 - 12 862 - 14 016 - 23 070 - 26 910 - 28 843 - 31 815 - 33 133 - 34 530 - 35 481 - 35 922 - 36 577 - 37 489 - 39 503 - 40 076 - 40 526 - 42 785 - 42 908 - 49 631 - 52 698 - 53 734 - 55 372 - 57 377 - 57 983 - 60 117 - 60 145 - 60 146 - 60 147 - 62 001 - 64 971 - 66 642 - 68 683 - 70 604 - 89 870 - 84 302 - 94 766 - 102 713 - 106 022 - 113 510 - 114 611 - 117 781 - 124 805 - 129 732 - 129 822.

Livres enfants : 1 790 - 2 155 - 4 317 - 23 830 - 34 001 - 39 366 - 48 935 - 62 733 - 71 817 - 74 841 - 82 829 - 87 823 - 117 434 - 117 467 - 122 988 - 125 631 - 125 934 - 127 191 - 127 200 - 127 736.

Tous les numéros se terminant par 24 gagnent un abonnement d'un an à « Droit et Liberté ».

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9°) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)
(6°) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)
(10°) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau).
Magasins ouverts tous les lundis

Petites annonces

OFFRE D'EMPLOI

Recherche femme 50 à 60 ans pour tenir intérieur, appartement confortable, à Nice. Vie de famille. Avantages sociaux. Fournir références moralité, santé, capacités. Ecrire à « Droit et Liberté » qui transmettra.

DEMANDE D'EMPLOI

Educateur spécialisé auprès handicapés mentaux et moteurs (enfants et adultes), contraint de changer de travail pour raison de santé recherche à Paris poste d'archiviste, documentaliste ou emploi similaire. Ecrire : A. Vinas, 54, rue Labat, 75018 Paris.

éducation à la fraternité

Une étude sur la psychologie de l'enfant migrant

DANS l'article que nous consacrons l'an dernier aux problèmes scolaires que posent les enfants migrants (« 750 000 enfants de travailleurs immigrés », dans *l'Education* du 6 mai 1971), nous avons eu l'occasion d'utiliser largement les résultats de l'excellente enquête de M. Pierre Grange, assistant pédagogique au C.R.E.D.I.F., sur « les classes d'initiation pour enfants étrangers ».

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de rendre compte — avec un retard dont nous nous excusons auprès de l'auteur — d'une autre et remarquable étude de M. Grange, publiée par le C.R.E.D.I.F. sous le titre : « Aspects psychologiques des classes d'initiation pour enfants étrangers. Essai ».

Titre à vrai dire bien trop modeste, car c'est en réalité toute la psychologie de l'enfant migrant, et non point seulement sa situation d'élève des classes d'initiation qui se trouve évoquée ici.

« Ni Français, ni Algérien »

Témoin la fine analyse — dont nous croyons devoir reproduire l'essentiel — de ses relations avec ses parents, des difficultés, voire des conflits auxquels elles donnent trop souvent lieu :

« Par l'acquisition d'une langue nouvelle qui devient, très rapidement par besoin, la langue première, l'enfant étranger a tendance à se couper de plus en plus de sa propre famille (père et mère), de sa société, de son pays, de sa religion, etc., de son milieu naturel. Des phénomènes de tension apparaissent entre les parents qui ne comprennent pas et n'admettent pas que leur enfant refuse leur langue et leurs mœurs au profit d'une langue et de mœurs étrangères. Il y a d'ailleurs, de la part de certains parents, un essai de « reprise en mains », qui se traduit parfois jusqu'au renvoi de l'enfant au pays natal ou à la séquestration. Certains enfants étrangers scolarisés très tôt en France (maternelle) en arrivent à ne plus comprendre, mais surtout à ne plus parler la langue de leurs parents. Ils la comprennent mais sont incapables de s'exprimer correctement. Ils sont devenus des étrangers dans leur propre famille... Au grand désespoir des parents pour qui le nationalisme est très vif, l'enfant migrant algérien déclare qu'il est ou qu'il sera Français et, plus grave, qu'il n'est ni

Français ni Algérien... Il y a aussi l'enfant qui grignote, malgré lui très souvent, l'autorité des parents ou des grands-parents. En effet, il est le seul à parler le français, à le lire et à l'écrire. C'est donc lui qui répond aux lettres, effectue les démarches administratives. Il accompagne son père à la poste, au bureau d'embauche, sa mère au marché, chez le médecin. D'interprète, il devient, ou du moins il se sent devenir le responsable de la famille. Les parents souffrent de leur abdication ou de leur perte de prestige, et comme ils n'ont pas le temps d'apprendre eux aussi notre langue, un fossé de plus en plus grand peut se creuser entre eux et leurs enfants. En effet, ces derniers, sans trop en « profiter », arrivent très vite à se sentir des « grands ». Mais il y a beaucoup plus grave : certains méprisent leurs parents... L'enfant étranger peut alors critiquer, il peut se moquer de tout ce qui appartient à ses parents : patrie, famille, langue, mœurs, habitudes, etc., inutile de dire combien les parents souffrent de cette attitude de leur enfant ».

M. Grange nous montre par ailleurs l'enfant migrant subissant le contrecoup psychologique des manifestations du racisme — déclaré ou larvé — dont souffrent ses parents, des attitudes racistes d'une « société qui se moque de ses parents, qui ne les respecte pas, qui ne les loge pas, se contentant de les utiliser ». Il n'est même pas rare qu'il soit directement et personnellement victime du racisme, ceci surtout dans ses rapports avec ses petits camarades français, eux-mêmes dûment endoctrinés par leurs parents.

Celui qui redonne confiance

En butte à tant de vexations, il est inévitable qu'il y réagisse souvent par un repli hargneux sur soi, par une défiance généralisée à l'égard de tous les Français avec lesquels sa vie scolaire ou extrascolaire le met en rapport ou par cette agressivité qui est, les psychanalystes l'ont bien montré, la réponse normale aux situations de frustration.

M. Grange insiste particulièrement sur son impatience à la critique : « Très susceptibles, généralement, avec leurs camarades français, les enfants étrangers le sont aussi avec les maîtres... : ils admettent difficilement la critique, la remontrance, le conseil, qui signifient presque

toujours, pour eux : moquerie, méchanceté, rejet, racisme ».

On ne saurait trop méditer les corollaires que M. Grange tire de cette observation quant à ce que devrait être à cet égard la conduite du maître avec ces enfants, qui lui posent des problèmes si particuliers et si délicats :

« Il faut, au maître de la classe d'initiation, beaucoup de tact et de patience pour faire comprendre à ses élèves le but de la critique : elle est destinée à les aider. Cette idée sera vite admise si l'ambiance de la classe est très amicale et très compréhensive ; ce ne pourra être qu'ensuite que l'attitude des enfants, vis-à-vis du directeur ou des autres maîtres de l'école, changera... Le maître n'est pas seulement ici, plus qu'ailleurs, le dispensateur du savoir, mais aussi et surtout celui qui, patiemment avec tact et ténacité, redonne la joie, la confiance en les autres et en soi-même, l'assurance à ces enfants traumatisés et complexés par leur propre existence de parias ».

Un dernier problème abordé par M. Grange — et qui n'est certes pas le moins grave — est celui de la condition et des limites — indépendamment de la question linguistique — de l'intégration de l'enfant à notre société. Cette intégration, c'est pour beaucoup l'objectif essentiel, et presque le seul à atteindre. Et l'auteur avait paru d'abord, au tout début de son article, se ranger lui-même à cette vue. Je le cite cette fois encore : « Ces petits étrangers, écrit-il, ont à découvrir notre mode de vie, notre système de relations, nos habitudes, nos goûts, notre école, nos rues, etc. Malheureusement, dirais-je, ils possèdent eux aussi une culture et un statut social d'origine, parfois très différents des nôtres ».

Voilà un « malheureusement »... bien malheureux ! Mais, heureusement cette fois, M. Grange rectifie lui-même son tir, dans son excellente conclusion, en nous montrant que c'est aussi un devoir du maître d'entretenir chez ces enfants la fierté de leur pays natal et de sa culture, de faire tout son possible pour éviter qu'ils « se coupent de leurs racines familiales ». Et voici ses derniers mots, que nous faisons nôtres : « La classe d'initiation ne doit pas être la machine à « franciser », mais bien plutôt le foyer où l'on apprend à vivre sa vie d'homme et à maîtriser cette société nouvelle pour l'empêcher de vous annihiler ».

Marc-André BLOCH.

A propos d'un manuel de « Civilisation »

Notre amie Marie Couton, professeur d'anglais, nous avait adressé, il y a quelques mois, une étude critique concernant un manuel de civilisation britannique destiné aux classes de seconde, première et terminale : « La Grande-Bretagne » de Lamar-Paquet (Hachette).

Divers impératifs ont, à cette époque, différé la publication de cette critique, et, entre temps, la maison Hachette a fait sortir une nouvelle édition de cet ouvrage pour 1972, édition — nous dit l'avertissement « revue et mise à jour » — modifiée et complétée « à la lumière de l'actualité ».

Nous avons alors espéré ne plus trouver dans cet ouvrage les passages signalés à notre attention... Hélas, il n'en est rien : **textes, questionnaires, illustrations de tendance colonialiste et raciste** se retrouvent intégralement dans la nouvelle édition !...

Le Commonwealth

C'est à la partie consacrée au Commonwealth que se rapporte l'essentiel des notes de notre correspondante.

Les critiques portent sur le choix des textes à étudier, mais, peut-être plus encore, sur les questions posées aux élèves à propos de ces textes.

En effet, les questions pourraient amener les élèves à déceler l'existence de préjugés raciaux dans ces textes, à en prendre conscience, à porter sur eux une condamnation. Or, bien au contraire, ce sont très souvent les questions qui témoignent d'une prise de position raciste, et cela parfois même à partir d'un texte qui n'a pas été écrit dans cet esprit !...

1° TEXTES SUR L'AUSTRALIE

a) **Premier texte** (page 292) : l'arrivée des déportés anglais en Australie, racontée par Neville Thompson figure sous le titre « The birth of Australia » : la « naissance » de l'Australie !...

b) « A thankless task » : le texte suivant (« Une tâche ingrate »), de Jack McLaren, raconte les difficultés d'un colon anglais qui veut établir une plantation de cocotiers en Australie « dans un lieu loin de toute civilisation ». Quelques « noirs » acceptent de travailler pour lui, « mais il a tout à apprendre à ces hommes habitués à se servir seulement des outils de l'âge de la pierre, auquel ils vivaient encore ! ». Et ses difficultés vont croissant avec le temps : il a du mal à obtenir que les indigènes travaillent tous les jours ! « Ils ont travaillé hier, ils sont fatigués et voudraient se reposer. » « Ils passaient beaucoup trop de temps à leurs repas (!) ...mangeant avec une lenteur remarquable... et mastiquant parfaitement la nourriture ! »

« Après le repas de midi, ils voulaient aller immédiatement au lit et dormir l'après-midi entier. »

« Ils quittaient aussi très souvent leur travail pour aller voir leurs femmes », etc.

Question n° 5 sur ce texte (page 314) : « Résumer les raisons fondamentales qui opposent le patron et la main-d'œuvre, et qu'on retrouve nécessairement quand des gens de niveaux différents de civilisation doivent vivre ensemble. »

c) « A matter of life and death », troisième texte sur l'Australie. (« Une question de vie ou de mort ») d'Elisabeth Goudge (page 296).

Un planteur est pris par les Maoris avec sa femme et leur petite fille. Ils vont être sauvés par un Anglais se faisant passer pour un Maori. Déguisés en indigènes, ils pourront s'échapper en profitant des peurs superstitieuses de la population. On les prend pour des démons et ils s'en tirent avec des malédictions et quelques pierres.

Question n° 7 sur ce texte (page 316) : « Dites ce que vous suggère cet épisode dramatique des difficultés auxquelles les hommes blancs ont à faire face lorsqu'ils vivent avec des indigènes retardés. »

2° TEXTES SUR L'INDE

Titre de la présentation de ce chapitre : « India comes of age ». (« L'Inde atteint sa majorité ») (p. 281).

Un texte : « Indian contrasts », (« Les contrastes indiens »), de Guy Wint : « The irony in India is that you set up the most sophisticated form of government over a society the most archaic ». Cette « ironie » est donc dans le contraste entre un gouvernement « très élaboré » (le gouvernement anglais) et une société « des plus archaïques » (celle de l'Inde).

Et l'auteur oppose cette forme de gouvernement copié sur l'Angleterre, basé sur la tolérance, la liberté, le respect de l'individualisme, à une société où une large part de la population croit que le monde visible n'est qu'une illusion et où les Brahmines sont les druides d'il y a 2000 ans ! Dans cette société indienne, des magistrats peuvent être « sacrifiés » par des paysans pour implorer de la pluie (!...) ; il y a des hôpitaux pour les rats, les souris et les punaises, et des fonctionnaires à la cour des princes employés à donner du grain aux fourmis ! Les compagnies de chemin de fer nous mettent en garde contre les empoisonneurs professionnels... Dans certaines provinces, voler une chèvre est un crime plus grave que de tuer sa femme...

Les femmes des Indiens pieux boivent l'eau qui a servi à laver le gros orteil de leur mari, et l'eau du bain d'un prêtre musulman est vendue très cher...

« Small details, grotesque details... », dit l'auteur !...

3° TEXTES SUR L'AFRIQUE DU SUD

L'essentiel de la présentation (page 284) porte sur l'opposition historique entre Anglais et Afrikaners. On n'y parle guère des Africains du Sud, si ce n'est pour une exposition très brève et neutre (et même, à la limite « compréhensive ») de la politique d'apartheid !

a) Cependant, le premier texte sur l'Afrique du Sud : « The colour Bar in Johannesburg », de H.-V. Morton, est une page critique sur l'apartheid (« Tout homme blanc est par la seule vertu de sa peau un aristocrate »).

Malheureusement, les questions sur le texte (page 320) n'exploitent nullement cette position progressiste de l'auteur !

Question n° 3 : « Comment pouvez-vous expliquer que les indigènes acceptent une telle discrimination raciale ? »

Or il n'est pas possible aux élèves de trouver dans le texte une réponse à cette question : l'auteur dit seulement des Africains qu'ils sont souriants, paisibles et extrêmement respectueux.

Question n° 4 : Quelles responsabilités devrait imposer à l'homme blanc sa supériorité dans son attitude envers les indigènes ?

b) Texte sur la Rhodésie du Sud (page 305) : « The rain goddess » (La Déesse des pluies) de Julian Nockford. L'auteur raconte qu'il y a quelques années un chef africain (« A modern Abraham ») a sacrifié solennellement son fils à la déesse des pluies. Il fut très surpris d'être mis en prison par les blancs, et les indigènes ne comprirent pas non plus cette sanction, d'autant moins que la pluie, immédiatement après le sacrifice, s'était mise à tomber à torrent.

« Les critiques qui vivent en Angleterre, écrit Julian Nockford, ne se rendent souvent pas compte de ce que, aux avant-postes de la civilisation de l'Homme Blanc, on est très près de l'Afrique de la superstition. »

« Il faut vivre dans cette pépinière (hotbed) de superstition pour apprécier les difficultés rencontrées par les autorités lorsqu'elles s'efforcent d'éclairer (to enlighten) l'Homme Noir. »

Question n° 5 sur ce texte (page 321) : Puisque les caprices du climat semblent confirmer les croyances des indigènes, que pourraient faire les Anglais pour les éclairer ? »

Du fait de l'abondance des matières, nous publierons la suite de cet article dans notre prochain numéro.

le 1^{er} récit de toute la résistance

LA RESISTANCE 1930-1950

par Alain Guérin

chronique de la guerre de vingt ans

La résistance armée au fascisme armé a commencé bien avant 1940. En Chine, en Espagne, en Ethiopie, la liberté était au bout du fusil dès les années 30. L'œuvre d'Alain Guérin prend à sa source la montée des dictateurs ; recul indispensable à qui veut comprendre la suite.

La suite, c'est cette convulsion de cinq années, 1940-1945, dont nous ne sommes pas encore vraiment guéris. Alain Guérin la conte dans le détail, « sort » des éléments mal connus et éclaire son récit par d'innombrables témoignages. Mais après 1945, l'histoire ne s'est pas arrêtée. Les Résistants avaient semé dans la souffrance ; ils espéraient de grandes moissons. Ce que devint leur espoir, c'est le sujet de la dernière partie, conclusion nécessaire à une histoire de la Résistance vraiment complète. Celle-ci est la première.

2500 pages, 3000 photos

Un récit de témoin. L'Histoire est vécue devant nous, dans toute sa chaleur, par des acteurs que nous avons connus, au moins à travers les souvenirs de nos proches. Portrait fouillé des hommes, analyse de leurs mobiles, récit passionnant de leurs actions admirables ou monstrueuses. LA RESISTANCE est aussi un film de 3000 photos, où vous retrouverez, fasciné, stupéfait parfois, cette vérité historique que l'on oublie si facilement, mais qu'un tel reportage rend proche à crier...

5 volumes illustrés et un coffret de documents d'époque. 22 x 28,5. Reliure plein skivertex.



BON de documentation gratuite

à retourner au Livre Club Diderot
146, rue du Faubourg Poissonnière, Paris 10^e
Je désire être documenté sans aucun engagement sur la Collection « La Résistance » d'Alain Guérin

Nom
Prénom
Profession
Adresse complète



sportswear pour enfants

RAINETT

PARIS

catalogue et liste des dépositaires sur demande à Rainett B.P. 233 75 063 Paris cedex 02